



- :- :- :- :-

## CONSEIL MUNICIPAL

- :- :- :- :-

**- 27 JANVIER 2015 -**

**Mady Martinelli**

Sténotypiste de Conférences

123 rue de Paris

78470 St Rémy les Chevreuse

☎ 09 70 62 78 71

[mady.martinelli@wanadoo.fr](mailto:mady.martinelli@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

♦ Approbation du compte rendu du 16 décembre 2014 .....	3
<b>FINANCES .....</b>	<b>4</b>
BUDGET PRIMITIF 2015 .....	4
1 - Vote du Budget primitif 2015 - Commune (budget principal) .....	4
2 - Vote du budget primitif 2015 - service extérieur des pompes funèbres .....	29
APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BAGNEUX ET L'ASSOCIATION .....	30
03 - le Comb (club olympique multisport de Bagneux) pour l'attribution d'une subvention de 380 160 € .....	39
04 - le CASC (comité d'action sociale et culturelle des personnels et des établissements publics communaux de Bagneux) pour l'attribution d'une subvention de 130 000 € .....	40
05 - l'obs (office balnéolais du sport) pour l'attribution d'une subvention de 93 380 € .....	40
06 - l'adib (association de développement intercommunal des blagis) pour l'attribution d'une subvention de 16 299 € .....	40
07 - l'association régie de quartier de bagneux pour l'attribution d'une subvention de 25 000 € .....	40
08 - le plus petit cirque du monde pour l'attribution d'une subvention de 48 000 € .....	40
09 - l'association du foyer des jeunes travailleurs Victor Hugo pour l'attribution d'une subvention de 13 000 € .....	40
10 - le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Hauts-de-Seine pour l'attribution d'une subvention de 13 100 € .....	41
SUBVENTIONS MUNICIPALES HORS CONVENTIONS D'OBJECTIFS .....	41
11 - Attribution de subventions municipales hors conventions d'objectifs pour 2015 .....	41
DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE AU PROFIT DE LA SEMABA POUR LE REAMENAGEMENT DU PRET DE 9 000 000 EUROS CONTRACTE AUPRES D'ARKEA, DESTINE A FINANCIER L'ACQUISITION DES EMPRISES FONCIERES NECESSAIRES AU PROJET DE BUREAUX DANS LA ZAC VICTOR HUGO (ILOT 1) .....	41
12 - Approbation de l'avenant n° 3 au contrat de prêt et autorisation donnée à Mme le maire de le signer .....	41
<b>INTERCOMMUNALITE .....</b>	<b>41</b>
RAPPORT CLECT .....	41
13 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (clec) .....	41
<b>AMENAGEMENT URBAIN .....</b>	<b>42</b>

ZAC DU MOULIN BLANCHARD.....	42
14 - Régularisations foncières entre la ville de Bagneux et la Semaba 9-25 rue Ledru rollin.....	42
ZAC VICTOR HUGO.....	42
15 - Acquisition des locaux situés 119 rue de Verdun auprès de l'epf 92.....	42
ILOT GARE .....	43
16 - Convention d'occupation temporaire entre la ville et la ratp portant sur les parcelles cadastrées p8, p12, p13 et p14.....	43
PROJET D'AMENAGEMENT DES MATHURINS.....	43
17/Approbation des modalités de la concertation et des objectifs poursuivis .....	43
SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE BAGNEUX.....	43
18 - Approbation de la convention de recherche sur les conditions d'élaboration d'un schéma territorial des équipements publics entre l'institut d'études politiques de paris et la ville de Bagneux et autorisation donnée à Mme le Maire de la signer .....	43
<b>COMMUNICATION .....</b>	<b>44</b>
MARCHE LOCATION ET MAINTENANCE D'UN PHOTOCOPIEUR COULEUR ET D'UN PHOTOCOPIEUR NOIR ET BLANC POUR LE SECTEUR REPROGRAPHIE DU SERVICE COMMUNICATION .....	44
19 - Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le marché correspondant .....	44
<b>SERVICES TECHNIQUES.....</b>	<b>45</b>
MARCHE ECLAIRAGE DES STADES ET ECLAIRAGE EXTERIEUR DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	45
20 - Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le marché correspondant .....	45
MARCHE FOURNITURE DE MAGASIN DU CTM (10 LOTS) .....	45
21 - Autorisation donnée à Mme le Maire de signer les marchés correspondants .....	45
MARCHE CONSTRUCTION DU TERRAIN MULTI-SPORTS NORD (SITE DEBUSSY) - 3 LOTS .....	45
22 - Autorisation donnée à Mme le Maire de signer les marchés correspondants .....	45
PRESTATIONS DE VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES, CONTROLE TECHNIQUE, COORDINATION SPS ET COORDINATION SSI (4 LOTS).....	46
23 - Autorisation donnée à Mme le Maire de signer les marchés correspondants .....	46
SUBVENTIONS.....	46
24 - Autorisation donnée à Mme le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (sénatrice) pour la relocalisation du centre de loisirs et pour la modification des locaux pour l'école marcel cachin : création de deux classes maternelles et d'un dortoir .....	46
CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS DU CIRQUE ET DES CULTURES EMERGENTES DE BAGNEUX .46	
25/Annulation de l'avenant n° 1 au marché n° 321610.....	46
CONVENTION D'HABILITATION DANS LE CADRE DU PARTENARIAT CERTIFICATS D'ÉCONOMIES SIGEIF - SIPPPEC.....	46
26/Autorisation donnée à Mme le Maire à Signer la convention d'habilitation dans le	

cadre du partenariat Certificats d'économies sigeif-sipperec pour la troisième période 2015-2017 .....	46
<b>TARIFS.....</b>	<b>47</b>
MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT .....	47
CONTRAT D'EXPLOITATION DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT.....	47
27 - Revalorisation des tarifs des droits de place et de la redevance, de la redevance de stationnement et de la redevance d'animation .....	47
<b>HABITAT .....</b>	<b>47</b>
28 - Approbation de la convention de partenariat avec l'association sos femmes alternative pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violence ouvrant une demande de logement social et autorisation donnée à Mme le Maire de la signer .....	47
29 - Approbation de la convention de partenariat avec l'association solidarité prévention expulsion (aspe) pour le renouvellement du dispositif d'accompagnement des demandeurs balnéolais de logement social pouvant recourir au dispositif de droit au logement opposable (dalo) et autorisation donnée à Mme le maire de la signer.....	47
30 - Approbation de la convention de délégation de gestion du contingent préfectoral « malloges » et les annexes afférentes à passer avec la préfecture et autorisation donnée à Mme le maire de la signer .....	47
<b>CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS.....</b>	<b>48</b>
31/Autorisation Donnée à Mme Le Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la politique de la ville.....	48
<b>ÉDUCATION .....</b>	<b>48</b>
32 - Approbation du nouveau règlement intérieur des services périscolaires relatif aux formalités administratives.....	48
33 - Approbation de la grille tarifaire pour la restauration scolaire applicable aux cas d'absences ouvrant droit à déduction.....	48
34 - Approbation de la convention à passer avec le ministère de l'éducation nationale représenté par Monsieur le recteur de l'académie de Versailles dans le cadre des repas servis dans les restaurants scolaires aux personnels de l'éducation nationale et autorisation donnée à Mme le Maire de la signer .....	48
<b>ASSURANCES .....</b>	<b>48</b>
MARCHE D'ASSURANCES DOMMAGE AUX BIENS.....	48
35 - Acceptation de l'avenant n° 1 au marché n° 321701 « dommage aux biens » et autorisation donnée à Mme le Maire de le signer .....	48
<b>PERSONNEL .....</b>	<b>49</b>
3 - Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe pour la direction de la population .....	49
37 - Création de deux emplois d'adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe assurant les fonctions d'agent de surveillance de la voie publique pour la police municipale .....	49
38 - Création d'un emploi de chef de service de police municipale pour la direction de	

la citoyenneté et vie des quartiers .....	49
39 - Création d'un emploi de gardien de police municipale pour la Direction de la Citoyenneté et Vie des Quartiers – Police Municipale .....	49
40 - Création d'un emploi de rédacteur pour la direction de l'administration générale.....	49
41 - Création d'un emploi d'attaché – charge de l'optimisation des recettes et du Contrôle de gestion pour la Direction des Finances .....	49
42 - Création d'un emploi d'adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe pour la depe - service espaces verts .....	49
43 - Création d'un emploi d'adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe pour la depe - service espaces verts .....	49
44 - Création d'un emploi de rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe pour la Direction de l'éducation - Secteur Petite Enfance .....	50
45 - Création d'heures hebdomadaires supplémentaires de médecine générale pour les structures de petite enfance.....	50
46 - Création d'emplois non permanents pour répondre à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité de divers services municipaux en 2015 .....	50



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**- MARDI 27 JANVIER 2015 -**

*(La séance est ouverte à 20 h 50 sous la présidence de Mme Amiable.)*

**Mme le MAIRE.** - Chers collègues, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Nous allons commencer notre séance du Conseil municipal.

Je passe la parole à Yasmine Boudjenah pour l'appel.

**Mme BOUDJENAH.** - Bonsoir.

*Mme Yasmine Boudjenah procède à l'appel...*

AMIABLE Marie-Hélène, présente

BOUDJENAH Yasmine, présente

MOUTAOUKIL Aïcha, présente

DAVID Bernadette, présente

ROMERO AGUILA Roberto, absent, pouvoir à François Payen jusqu'à 22 h 40

SEISEN Nadia, présente, pouvoir à Marie-Hélène Amiable

MEKER Pascale, présente

PAYEN François, présent

DIMBAGA Sidi, présent

TALLA Irène, présente

HADDAD Mouloud, présent

LE THOMAS Alain, présent

DIEME Claudette, présente

PINARD Jean-Louis, présent

BESSION Jean-Marc, présent

OUALLI Djedjiga, absente, pouvoir à Michel Reynaud

BORLANT Alain, présent

BALUTCH Nouraqa, présent

ALEXANIAN Patrick, présent, pouvoir à Sidi Dimbaga  
HOURS Françoise, présente  
DARD Catherine, présente  
REYNAUD Michel, présent  
FAUVEL Élisabeth, présente  
TUDER Bruno, présent  
KONE Justin, présent  
CARTERON Laurent, présent  
CHAMI-OUADDANE Nezha, présente  
CALICE Jean-Max, absent, pouvoir à Yasmine Boudjenah  
FRESSE Ludovic, présent  
CILLIERES Hélène, présente  
RONDEPIERRE Louise, absente, pouvoir à Bernadette David  
GABIACHE Claire, absente, pouvoir à Aïcha Moutaoukil  
ZANI Saïd, présent  
POURTAUD Michèle, présente  
MARTIN Patrice, présent  
GARGARI Saléha, présente  
ADELAÏDE Anna, présente  
HUET Dominique, absente, pouvoir à Patrice Martin  
ROUSSEAU Jean-Luc, présent

Le quorum est atteint Madame le Maire.

**Mme le MAIRE.** - Merci beaucoup.

J'ai deux informations à vous communiquer avant d'aborder les points de l'ordre du jour.

J'ai reçu de Mme Pourtaud un courrier me demandant de prendre acte de son souhait de voir son groupe UMP s'appeler désormais Groupe d'Opposition Bagneux Demain et d'en informer le Conseil municipal.

Je voulais évidemment vous en informer.

J'ai bien sûr pris acte de la demande de Mme Pourtaud. Désormais, les tribunes du Bagneux Information seront signées de la sorte, ainsi que toutes vos interventions.

Notre sténotypiste le note.

C'est acté officiellement au Conseil municipal.

Je vous remercie.

Autre information, il y a tout juste trois semaines, comme vous le savez, notre pays connaissait trois jours d'attentat terroriste d'une rare violence, puisque 17 personnes ont été tuées à Charlie Hebdo, à Montrouge et dans un hyperCacher de la Porte de Vincennes.

Ces victimes ont été ciblées parce qu'elles étaient soit des journalistes soit des policiers soit des juifs.

À Bagnaux, nous avons eu plusieurs occasions de rendre hommage par des moments de recueillement d'une dignité qui honore Bagnaux : le 7 janvier à 17 heures devant l'Hôtel de Ville, le jour du drame de Charly Hebdo, le 8 janvier à 12 heures devant l'Hôtel de Ville dans le cadre de l'hommage de la Nation proposé par le Président de la République et le 10 janvier à la salle des fêtes en annulant la cérémonie des vœux.

Je ne vous propose pas une minute de silence ce soir.

Je souhaitais juste vous rappeler une initiative, que nous avons prise, qui se tiendra jeudi à 19 heures à la salle des fêtes.

Nous ouvrons un espace de rencontre et de dialogue qui permet à toutes les Balnéolaises et Balnéolais qui le souhaitent, jeunes et moins jeunes, de débattre, d'échanger très librement, dans le respect des opinions de chacune et de chacun, sur ce qu'ils ont ressenti.

La soirée sera organisée en discussion de petits groupes de 10 à 15 personnes, des petites tables rondes permettant à chacun de s'exprimer.

Nous inviterons aussi chaque table à élaborer ensemble au moins une proposition ou plusieurs favorisant le vivre ensemble à Bagnaux.

Je vous invite une nouvelle fois toutes et tous à y prendre part pour contribuer à construire dans la durée -nous y tenons- les outils et des dispositifs ouverts à tous pour agir concrètement contre le racisme, l'antisémitisme qui font tant de ravages pour le respect et pour l'écoute.

Les représentants des trois principaux cultes seront présents. Ils ont engagé un travail ensemble dont ils nous parleront sans doute lors de cette soirée.

L'ensemble des Balnéolais a été invité, plus spécifiquement le milieu enseignant avec le soutien de l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les artistes et les sportifs de la ville, les conseils de quartier, l'Observatoire des engagements municipaux, les associations de jeunes et les responsables d'association plus généralement.

Chaque groupe de discussion sera animé par un représentant associatif ou un agent de la commune. La soirée sera animée par Jean-Marc Bordes, notre rédacteur en chef du Bagnaux Information.

Pour être tout à fait complète, je vous informe aussi que j'ai réuni sur le même sujet le 21 janvier dernier avec mes collègues adjointes à l'enfance, Bernadette David, et à la jeunesse, Aïcha Moutaoukil, l'ensemble des animateurs et des éducateurs de la ville ainsi que les agents de la mission locale et les responsables de la médiathèque qui sont en lien avec les publics jeunes et adolescents. L'échange a été très riche et a permis de commencer à travailler des pistes d'actions pour mieux, vous vous en doutez, porter les valeurs de la République dans nos structures.

Je vous remercie par avance de votre participation à cette soirée de jeudi.

J'espère que vous pourrez être des nôtres.

Je voulais vous rappeler cette information importante.

J'en viens à l'ordre du jour du Conseil municipal.

◆ **Approbation du compte rendu du 16 décembre 2014**

**Mme le MAIRE.** - Avez-vous des remarques ?....

(Aucune.)

Nous passons au vote.



➤ **VOTE : LE COMPTE RENDU EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

## FINANCES

### BUDGET PRIMITIF 2015

#### **1 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - COMMUNE (BUDGET PRINCIPAL)**

**Mme BOUDJENAH.** - Madame le Maire, chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter ce soir le premier budget prévisionnel de la mandature que nous avons examiné hier soir en commission.

C'est un plaisir évidemment teinté d'inquiétude du fait de la baisse des dotations mais aussi de détermination à construire la ville pour tous pour laquelle les Balnéolais nous ont élus.

Le 16 décembre dernier à la salle des fêtes, Mme le Maire avait fixé les grandes orientations du budget 2015 devant 250 Balnéolais préoccupés comme nous par la perspective de la réduction des moyens accordés par l'État aux communes dans les trois prochaines années.

Nous avons alors eu un échange sérieux et utile sur cet état de fait.

Depuis, les chiffres du budget se sont précisés avec notamment l'adoption de la loi de finances 2015.

Notre budget prévisionnel en tiendra compte, je vais y revenir.

Mais permettez-moi de dire d'abord quelques mots sur le contexte national et européen de notre débat de ce soir.

Trois semaines après les terribles attentats terroristes qui ont frappé notre pays, la question des moyens consacrés à l'éducation, à la culture, mais aussi, bien sûr, aux quartiers urbains notamment des villes populaires, à tout ce qui fait du lien est plus fortement posée à la France encore. Or, force est de constater ou plutôt de regretter que le Premier Ministre, qui est allé jusqu'à parler ces jours-ci d'apartheid, n'est pour autant pas revenu sur sa décision de réduire de 11 Md€ au total les moyens dévolus aux collectivités d'ici 2017.

Le Président de la République a bien parlé de geler des réductions de postes, mais dans l'armée, pas dans la Fonction publique, encore moins territoriale !

Ce qui se confirme pour Bagneux, c'est donc une baisse de près de 1,2 M€ de la dotation forfaitaire, c'est-à-dire la part principale de la dotation globale de fonctionnement, soit une diminution de 13,5 %.

La dotation de solidarité urbaine augmente de 493 000 €, soit plus 13,5 %.

On peut s'en réjouir, mais il faut rappeler que cette dotation n'a pas et n'a jamais eu pour vocation de compenser des pertes de recettes de droit commun.

Son objectif est de soutenir les villes les plus défavorisées qui ont à faire face à des besoins plus importants, ce qui est le cas à Bagneux où les besoins sociaux ne cessent d'augmenter en cette période de crise aiguë.

Du côté de la péréquation horizontale, c'est-à-dire celle entre collectivités, le FSRIF (Fonds Régional de la Région Île-de-France) augmente de plus de 400 000 € pour notre commune mais sans que l'on ait de visibilité sur son avenir à partir de 2016 avec la mise en place de la métropole dans moins d'un an.

À ce propos, certaines déclarations de Maires dont les villes sont contributrices au FSRIF, particulièrement dans les Hauts-de-Seine, s'appuient honteusement sur la baisse des dotations d'État pour tenter de remettre en cause l'idée même de péréquation.

Pour le bien de nos habitants et aussi parce que nous sommes convaincus que l'exacerbation des inégalités au sein du territoire métropolitain ne pourrait que conduire à toujours plus de tension, nous resterons vigilants sur l'avenir de ce fonds de solidarité.

Après une baisse de 500 000 € déjà enregistrée en 2014 sur notre DGF, nos dotations diminuent cette année de 682 874 € supplémentaires.

Ceci a un moment où il nous faut absorber des charges nouvelles notamment celles liées aux nouveaux rythmes scolaires.

Concernant cette nouvelle compétence, transférée aux communes, il est évidemment important de saluer la pérennisation du fonds de soutien comme le demandaient Mme le Maire et nombre de Maires de tout le pays. Mais le compte n'y est pas.

Pour Bagneux, après déduction des moyens alloués par ce fonds de soutien, il restera à la charge du budget de la ville environ 150 000 € en année pleine et, ce, pour le fonctionnement uniquement.

Au-delà des rythmes scolaires, notons une inquiétude générale parmi les élus locaux et le refus du traitement que leur réserve l'État. C'est d'ailleurs ce que des dizaines de Maires d'Île-de-France sont venues dire devant Matignon le 22 janvier dernier après une journée de mobilisation dans leur commune.

Ces baisses ne sont pas une lubie de notre part, mais une réalité injuste tout autant qu'inefficace que nous n'aurons de cesse, avec Mme le Maire, de dénoncer.

Je crois que la magnifique victoire de Syriza en Grèce dimanche devrait faire réfléchir les dirigeants européens et même français. L'austérité n'est pas la solution à nos problèmes, c'est même le problème.

Je rappellerai qu'en Grèce, précisément, les Gouvernements successifs, sur injonction de la commission européenne, de la Banque Centrale Européenne et du F.M.I., ont laminé le pays en huit plans successifs.

Le chômage a atteint 28 %, jusqu'à 60 % chez les jeunes, et la dette a augmenté de 25 %.

30 000 postes de fonctionnaires supprimés et, dans le même mouvement, le pays est passé de plus de 1 000 à 300 communes.

Dans notre pays, ce qui est en cause, et qui touche la plupart des pays de l'Union européenne, c'est la menace sérieuse pesant sur l'investissement avec cette réduction drastique des moyens alloués aux collectivités locales.

C'est en tout cas ce que redoutent les responsables du bâtiment par exemple.

Ainsi, le Président de la Fédération régionale des travaux publics d'Île-de-France, José Ramos, rappelait récemment, je cite : « *1 Md€ d'investissements publics représente entre 6 000 et 10 000 emplois directs et indirects* ».

Il ajoutait : « l'activité de travaux publics s'est déjà réduite de 2 % par an au cours des 7 dernières années. Il est probable qu'elles se réduisent de 15 % au cours des 2 prochaines années ».

Pas le meilleur signe qui soit dans un pays qui compte plus de 5 millions de chômeurs et dans une ville comme la nôtre qui a dépassé les 3 000 demandeurs d'emploi.

Avec près de 700 000 € en moins dans notre budget 2015, il nous faut donc trouver de nouvelles recettes pour préserver notre niveau d'investissement et éviter la double peine !

C'est pour y parvenir que nous proposons au Conseil municipal que les impôts locaux augmentent de façon modérée cette année avec un taux de + 1,5 %.

Je parle ici, bien sûr, de la part communale.

Par ailleurs, les bases, celles fixées par l'État pour la valeur locative, sont revalorisées de 0,9 % suite à l'adoption de la loi de finances.

Loin de nous réjouir de cette situation, si nous ne prenions pas une telle décision, nous devrions opérer des restrictions plus importantes dans les services publics, ce que nous ne souhaitons évidemment pas faire à un moment où les Balnéolais ont plus que jamais besoin de services de qualité, mais vous le voyez bien, les réductions des dotations de l'État pèsent bien financièrement et politiquement sur les collectivités !

Dans un contexte de crise aiguë, l'impôt serait devenu le vilain petit canard, la dépense à abattre. Pourtant, l'impôt est la ressource qui peut le mieux répondre à l'intérêt général, qui permet que nos enfants aillent à l'école, que les citoyens puissent avoir accès à la culture ou aux sports, que des hôpitaux soient construits, etc.

Le vrai problème, pour ce qui concerne les collectivités territoriales, c'est le caractère injuste du calcul des impôts locaux pour les contribuables. On nous parle beaucoup de réformes. Oui, une réforme de l'impôt qui prend en compte le niveau des revenus et qui taxe aussi plus fortement le capital serait une vraie réforme qui apporterait davantage de justice mais aussi d'efficacité.

Cette baisse des dotations a une conséquence immédiate sur la part du budget investissement pour cette année avec une réduction de 38 % de notre programme de travaux à 7 M€.

Si l'on s'en tenait à notre seul budget prévisionnel, ce serait bien juste, bien limité pour poursuivre le rythme élevé du développement de notre ville, mais vous le savez, les projets d'aménagement ne se limitent pas au budget communal d'investissement.

Soulignons en particulier le chantier de forage de géothermie engagé fin 2014 et qui, à terme, chauffera l'équivalent de 10 000 logements, un investissement de près de 40 M€ entièrement porté par Bagéops, la filiale créée par Dalkia pour la création et l'exploitation de ce futur réseau de chauffage urbain, une avancée énergétique, écologique pour tous.

Parmi les projets prévus dans le budget primitif, citons des travaux de rénovation de voiries, l'entretien de bâtiments communaux, la fin de la construction du centre des arts du cirque qui sera inauguré en juin, ainsi que la création de 3 classes et du centre de loisirs Marcel Cachin. Rien d'extravagant donc.

Nous y mettons des recettes en correspondance (fonds propres et subventions) avec le recours à l'emprunt le plus contenu possible.

Confrontés à ce cadre financier qui pèse lourdement sur les possibilités d'investissement, non seulement pour cette année mais aussi pour les suivantes, nous nous sommes en effet dans le même temps donné les moyens de ne pas aggraver le niveau de notre endettement.

Nous proposons ainsi de dégager un virement de 6,55 M€ de la section de fonctionnement à la section d'investissement, soit un montant supérieur de 600 000 € à ce que nous avons prévu au moment du débat d'orientations budgétaires. Un plus qui nous permettra donc d'emprunter moins cette année.

Le recours à l'emprunt sera ainsi au maximum de 3,2 M€ contre 5,2 inscrits au budget primitif 2014.

Cette réduction de l'encours de la dette est notamment rendue possible par la vente du centre de vacances des Sapineaux à Courchevel.

Les intérêts de l'emprunt sont en légère baisse grâce à une gestion étroite menée par notre service des finances avec l'aide de notre conseil Finance Active et à une vigilance particulière sur

deux prêts structurés non toxiques que nous avons auprès de Dexia.

La part de ces emprunts structurés a été ramenée de 21 à 11 % en un an dans la structure de notre dette, grâce à la bonne renégociation menée par notre service pour solder un troisième emprunt structuré qui était plus risqué des trois que nous avons initialement, ce que nous avons d'ailleurs voté ensemble hier soir en commission des finances.

En outre, je vous rassure, nous n'avons aucun emprunt indexé sur le Franc Suisse !

Nous sommes amenés par ailleurs à augmenter les tarifs des services publics locaux de 2,5 % avec une exception notable pour la restauration scolaire, très fréquentée bien sûr, que nous proposons d'augmenter de 1 % après plusieurs années de gel.

Enfin, concernant l'investissement - nous en avons déjà parlé plusieurs fois au Conseil municipal et évidemment au moment du Débat d'Orientations Budgétaires - nous vous proposons que la commune se mette au diapason de la plupart des communes et opte pour un subventionnement annuel de sa SEM :

- D'une part, en accordant une subvention de 500 000 € contribuant à la réhabilitation de son parc de logements.

- D'autre part, la proposition de participer à hauteur de 2 M€ au capital de la SEMABA s'inscrit dans la droite ligne du travail et de la réflexion engagée il y a plusieurs mois pour contribuer à l'activité de la S.E.M. qui traverse une situation financière très difficile.

Cette ligne ne sera effective qu'à condition que d'autres partenaires s'engagent.

La situation de la SEMABA dont nous avons plusieurs fois parlé ici n'est pas liée à la baisse des dotations bien sûr.

Elle a, en revanche, un rapport avec la diminution, voire la disparition de tout soutien de l'État au logement social alors que les besoins restent immenses particulièrement en Île-de-France.

Au-delà, nous l'avons déjà évoqué, c'est une société jeune, qui a construit des résidences dont elle continue de supporter les emprunts aujourd'hui ou qui n'ont pas été financés à la hauteur pour les dernières construites dans le cadre de la démolition de la Barre des Tertres.

La Semaba a également absorbé le rachat en 2010 d'une partie du patrimoine vieillissant d'Icade pour empêcher que des milliers de Balnéolais aient à déménager loin de Paris.

Un plan de redressement important est en cours à la Semaba. Elle a également fait appel à la caisse de garantie du logement locatif social pour un soutien financier sur plusieurs années.

Enfin, en termes de recettes importantes à venir, dans le cadre de sa casquette aménagement, la consultation qu'elle a lancée avec la Société du Grand Paris pour la construction de l'îlot gare et pour laquelle 8 candidatures ont été reçues, est pleine de promesses.

J'en viens maintenant au budget de fonctionnement.

Vous avez pu constater que, conformément à nos engagements, il a fait l'objet d'un effort particulier de la part de l'ensemble des directions de service dont je tiens à saluer la ténacité et le sens des responsabilités.

Nous avons convenu de ne pas augmenter les dépenses de personnel tout d'abord.

Il se trouve que la part des dépenses incompressibles reste importante, qu'il s'agisse de la revalorisation des salaires des catégories C imposée par la loi (il va de soi que nous ne regrettons pas cette mesure), de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, du choix justifié d'augmenter le régime indemnitaire des cadres, de la politique d'avancement et de promotion... ces mesures induisent un dépassement objectif de 500 000 € environ.

D'où la recherche nécessaire d'économies qui se traduit dès cette année par le gel de 5 postes, le remplacement de 5 titulaires par des emplois d'avenir, des économies de postes liées à des réorganisations de service et la baisse de 15 % des heures supplémentaires.

Ce n'est évidemment pas rien notamment pour des services qui, pour certains, sont déjà sous tension.

Dans le même temps, grâce à un travail sérieux et au quotidien avec l'ensemble de nos services municipaux pour réaliser des économies, déjà moins 500 000 € au deuxième semestre 2014, nous avons réussi à réduire nos dépenses en renégociant par exemple un certain nombre de marchés publics, sans en rabattre sur la qualité des prestations.

Nous avons aussi travaillé à des ajustements sans dégradation de nos missions de services publics en tenant compte de certaines évolutions qui permettaient de réduire les coûts sans pénaliser le service rendu aux usagers.

Mais vous avez pu le constater à la lecture du document, une fois encore très clair, j'en profite pour remercier notre service des finances dont la Directrice est présente ce soir ainsi que l'ensemble de la Direction générale, ces fortes contraintes budgétaires n'induisent pas un programme d'activité au rabais.

Pour ne citer que quelques projets :

- Maintien de la restauration pour tous les enfants,
- Maintien de la gratuité des temps d'activités périscolaires,
- Demande d'ouverture de 4 nouvelles classes en lien avec le développement urbain de nos quartiers, investissement pour contribuer à ces ouvertures,
- Élaboration du plan local d'urbanisme pour construire les quartiers de demain et d'après-demain,
- Début de la construction de la crèche dans la Z.A.C. éco-quartier Victor Hugo,
- Accessibilité des bâtiments,
- Réfection extérieure de l'église Saint Hermeland.

Je m'arrête un instant sur les premiers coups de pioche de la future station de la ligne 4.

Si on ne voit pas encore l'étendue du chantier, mais cela va vite venir avec les encombrements liés, c'est un véritable événement après une si longue attente pour les Balnéolais.

Par ailleurs, la fin du relogement des locataires de la Tour Pasteur s'approche, préalable à la démolition de cette tour et au début du chantier du Grand Paris Express.

L'année 2015 va donc marquer le début de chantiers d'ampleur dans la perspective de deux lignes de métro qui vont s'arrêter à Bagneux et changer nos modes de vie.

Soulignons aussi que ces chantiers peuvent grandement doper l'insertion et l'emploi des Balnéolais grâce aux conventions et aux engagements pris avec la RATP et la Société du Grand Paris.

Enfin, sans m'étendre plus longtemps, mais nous pourrions sans doute y revenir dans le débat, 2015 est une année de transition avant la mise en place de la métropole du Grand Paris qui, en termes financiers et budgétaires au moins, est porteuse d'incertitudes.

Du point de vue de notre organisation territoriale dont les contours vont aussi changer et du point de vue de l'avenir de nombreux personnels communaux et communautaires, les interrogations restent nombreuses.

Ce projet territorial aura évidemment des incidences importantes sur notre budget à l'avenir que

nous ne mesurons pas encore.

Le budget qui vous est soumis ce soir est contraint, responsable et conquérant.

Nous ne renions pas les engagements pris, bien au contraire, mais nous le faisons dans des conditions que nous n'avions pas souhaité et que nous allons continuer à combattre.

Notre boussole reste l'intérêt de tous les Balnéolais et du développement de notre ville.

Je vous appelle donc à débattre et à voter ce budget primitif.

Je vous remercie.

**Mme POURTAUD.** - Nous arrivons donc ce soir au vote du budget primitif 2015 pour notre ville.

Tout d'abord, je précise que, ce soir, je ne ferai pas de politique générale au cours de ce Conseil comme parfois nous le faisons et comme vous l'avez fait Madame Boudjenah, ce qui est normal. La période ne s'y prête pas pour moi.

Rassurez-vous, ce n'est que passager car, après avoir choisi un espace politique de liberté dans ma ville, celle dans laquelle j'habite depuis 37 ans, celle dans laquelle mes enfants sont nés, mes convictions seront toujours là et mes choix seront toujours dans l'intérêt de ma ville.

Nous avons donc largement débattu au cours du débat d'orientations budgétaires du 16 décembre.

Nous avons tous parlé de nos inquiétudes, différentes peut-être, mais certaines se rejoignent sur la diminution des dotations. Je n'y reviendrai donc pas.

Alors ce soir, vos choix sont faits.

Je tiens tout d'abord avec mon collègue Jean-Luc Rousseau, à remercier M. Fabbri, Mme la Directrice et toutes les équipes pour le travail extrêmement clair, précis, rigoureux qu'ils ont apporté pour établir ce budget comme d'habitude tant dans la forme que je dirai dans le fond, même si évidemment les décisions sont...

Les propositions sont donc là.

Nous avons vu tout cela en commission hier soir. C'était pareil, c'était très clair.

Nous avons un budget total d'un peu plus de 82 M€ -je passe sur les chiffres à côté - soit 0,42 % en plus, je crois, par rapport à la dernière mandature.

Le fonctionnement est d'un peu plus de 63 M€, ce qui fait 1,76 % de plus.

L'investissement est d'un peu plus de 19 M€, soit moins 3,82 %.

Je n'irai donc pas dans les détails. Je ferai juste quelques remarques générales.

Évidemment, 1,76 % en fonctionnement avec une inflation à 0,4 et un besoin d'économies... Je ne dirai pas que c'est encore trop, mais bon... notre budget est déjà élevé.

Pour l'investissement, moins 3,82 %, ce n'est pas forcément suffisant pour l'investissement. Il est souvent difficile de comprendre votre prévision avec tous les grands projets que nous avons en cours, mais bref, on n'est pas entré dans le détail, on n'est pas encore à la fin de tous nos grands projets.

Investir n'a jamais été un problème, si l'on investit bien.

Je m'arrêterai ensuite sur quelques détails relatifs à la dette.

L'encours de la dette est d'un peu plus de 62 M€. Elle est très élevée mais parfaitement contenue. Je vais continuer dans les compliments : jusqu'à ce jour, il n'y a pas de risques apparents en l'étudiant bien. Donc, nous ne sommes pas concernés par les emprunts toxiques, ce qui est vraiment très bien.

Beaucoup de villes le sont malheureusement. Et, c'est une très bonne gestion d'une dette importante. D'ailleurs, on a eu l'occasion d'en parler hier soir, la renégociation de l'emprunt structuré que vous avez faite est très bien étudiée.

Notre dette est donc très bien sécurisée. Cela ne veut pas dire évidemment qu'il faut se reposer là-dessus. Nous repartons sur des emprunts déjà à court terme, mais bref, c'est normal, il faut bien continuer à emprunter je viens de le dire, si nous restons raisonnables et si nous continuons à bien maîtriser tout cet argent.

N'oublions surtout pas, dans tout cela, nos relations quand même contraignantes avec la Semaba qui peuvent nous entraîner dans des problèmes, je ne reviendrais pas dessus non plus.

Donc vigilance constante avec la situation économique du pays et ce qui se passera au niveau financier européen.

Nous suivrons donc très attentivement ce dossier.

Ce budget reste donc quand même sous haute tension en raison du contexte, à la fois du pays et de notre ville avec la baisse des dotations dont nous avons beaucoup parlé et tous les grands projets que nous avons en cours.

Ce budget étant voté tôt, il faudra évidemment sans doute faire des ajustements importants en cours d'année avec le budget supplémentaire. Il y a donc beaucoup d'inconnues.

Je terminerai en souhaitant bonne chance à Mme le Maire. Même si nous ne votons pas ce budget, nos choix étant différents pour certains points, nous restons dans un état d'esprit d'opposition constructif qui, nous l'espérons, fera toujours avancer les débats. Je rappellerai évidemment que personne, je crois, n'a intérêt à ce que notre ville ne puisse avoir de gros soucis financiers avec la situation au sein de la métropole du Grand Paris entre autres. Elle doit au contraire rester bien amarrer.

Merci.

**M. MARTIN.** - Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers, je souhaiterais commencer mon intervention par féliciter le service financier pour la clarté des éléments de méthodologie expliquant comment ce budget primitif a été élaboré.

Bravo.

Nous avons déjà largement débattu, lors de ce débat d'orientations budgétaires, du contexte particulier dans lequel s'inscrit ce budget primitif marqué par des dispositions très impactantes de la loi de finances 2015 pour les communes.

Nous voyons d'ailleurs l'impact sur Bagneux en 2015 de la baisse des dotations de 3,67 Md€ des concours financiers de l'État par une perte directe de 600 000 €.

Notre budget primitif subit, de facto, l'impact des mesures gouvernementales.

Pour autant, l'exécutif local n'en est pas moins responsable de ses actes et de leurs conséquences prévisibles.

Cela permet de mettre en évidence le fait que l'augmentation des taxes locales de 1,5 % n'est pas nécessaire mais constitue un choix politique non justifié par la baisse drastique des dotations de l'État.

En effet, rien n'obligeait à augmenter de 1,2 M€ le prélèvement sur le budget de fonctionnement destiné au budget d'investissement. Il existe un autre choix que nous vous indiquerons plus avant. Quand on fait la somme des recettes fiscales, des compensations, des dotations de l'État et des fonds divers, Bagneux augmente ses recettes de fonctionnement de 858 000 € par rapport au budget

primitif 2014.

Sans l'augmentation des trois taxes locales de 1,5 %, cette augmentation de recettes fiscales aurait été de près de 500 000 €.

La grande certitude des Balnéolais pour ce budget, ce qu'ils doivent retenir aujourd'hui, c'est la hausse des taxes locales de 2,4 % en 2015.

Ce budget accroît une imposition beaucoup plus forte qui pèse très lourdement sur de trop nombreux ménages balnéolais qui sont dans des situations sociales difficiles.

Le coût du logement, de la santé mais aussi des tarifs de services publics évolue plus rapidement que les salaires, pensions et allocations et devient insupportable aux plus démunis mais aussi aux classes moyennes.

Bagneux est en tête des plus fortes taxes foncières sur les 36 communes du 92. Les retraités, les familles de conditions modestes ne peuvent plus payer et doivent quitter Bagneux.

Un 3 pièces à Bagneux coûte plus cher en taxes d'habitation et foncière qu'un appartement de standing dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. La ville se retrouve avec la fiscalité la plus élevée de la région. Toute augmentation des taxes locales demande discernement et doit répondre à un objectif précis : le plus souvent investir pour le long terme.

Actuellement, les Balnéolais supportent les conséquences désastreuses résultant des choix politiques aboutissant à l'absence de réelle mixité sociale résultant notamment de l'importance du parc de logements sociaux construits ou achetés par la Semaba sur de l'ordre de la municipalité.

La crise peut expliquer certaines choses, mais n'excuse pas tout.

Dans le DOB, l'objectif affirmé consistait au niveau des frais de personnel de se rapprocher au plus près du budget de 2014, soit 37,8 M€.

Nous constatons que cet objectif n'est pas atteint puisqu'il y a une hausse de 0,85 %.

Néanmoins, je félicite l'ensemble des services auquel il a été demandé de plus en plus d'effort, réduction des heures supplémentaires, réduction des remplacements, redéploiement au service d'une organisation plus efficiente, toute mesure que nous approuvons et pour lesquelles nous remercions les agents pour leur contribution.

À structure constante, c'est-à-dire hors évolution des frais de personnels liés à la municipalisation des crèches et au rythme scolaire, nous constatons et saluons la diminution de 400 000 €.

Toutefois, les dépenses de personnes représentent encore 66,84 % de nos dépenses réelles alors que la moyenne nationale tourne autour de 57,1 %.

Saluons aussi l'évolution des charges à caractère général qui diminuent de 4 %, soit 500 000 €.

Concernant l'état de la dette, je tiens aussi à féliciter le service financier pour la clarté et les explications fournies aux élus sur l'évolution de la dette.

On peut noter la très bonne opération de renégociation de l'emprunt structuré de 8,5 M€, ainsi que le remboursement anticipé d'un prêt de 925 000 € contracté en 2012 dont les conditions financières s'avéraient élevées. Néanmoins, l'endettement de la commune reste encore très élevé.

La dette au 1<sup>er</sup> janvier 2015 équivaut quasiment à une année de budget de fonctionnement. Les intérêts en 2015 progressent de 1,5 % pour atteindre 2 M€.

Le budget d'investissement n'a jamais été aussi faible, en baisse de 58 % par rapport à 2014. Il s'y ajoute les 2 M€ d'augmentation du capital de la Semaba indispensables eu égard à la situation désastreuse de la Société.



Il faut trouver près de 40 M€ pour rééquilibrer sa structure financière.

Face à une telle diminution, fallait-il augmenter de 23 % le prélèvement sur le budget de fonctionnement ? Non. Et cela eut permis de ne pas accroître de 1,5 %, soit 400 000 €, les taxes locales.

En effet, le document décrivant de manière remarquable l'état de la dette indique que le solde des emprunts accordés et non utilisés en 2014 était de 4,9 M€. Mobiliser 400 000 € de plus en 2015 n'aurait accru les intérêts que de 9 500 € en retenant le taux moyen des emprunts de la commune.

L'encours de la dette par rapport à la population est 20 % plus élevés par rapport à la moyenne nationale.

Cette dette significative pèse lourd sur les comptes de la commune et limite nos marges de manœuvre en investissements.

Pour finir sur les investissements, nous actons les efforts de la commune pour renflouer la Semaba à hauteur de 2 M€ et 500 000 € pour financer la rénovation des appartements locatifs ex-Icade.

On peut noter le poste de coûts très important des travaux et achats de matériels du Centre des arts du cirque à hauteur de 1,2 M€ par rapport aux 800 000 € subventionnés.

Quand on voit les charges importantes de ce bel équipement sportif, on est inquiet pour la suite.

La ville restera-t-elle propriétaire de cet équipement ? Qui supportera les frais d'entretien de ce bâtiment ? Qui supportera les frais de fonctionnement de cette structure ?

Pour conclure, la présentation aux Balnéolais de la nécessité d'accroître les impôts locaux au-delà de la croissance de 0,9 % de la base est infondée.

En effet, même si nous déplorons la baisse des dotations de l'État en 2015, l'ensemble des dotations, compensations de l'État, de la Région aboutit à un équilibre et non à une perte de ressources pour Bagneux.

Le choix politique d'accroître d'une telle ampleur, soit de 23 %, le prélèvement sur le budget de fonctionnement pour celui d'investissement est, lui aussi, injustifié.

Taxer lourdement les Balnéolais n'est pas acceptable.

Aussi, notre Groupe s'élève de manière véhémement contre les choix que vous opérez dans ce budget que nous refuserons.

**Mme le Maire.** - Monsieur Zani.

**M. ZANI.** - Merci, Madame le Maire.

Chers collègues, puisque vous en avez parlé en introduction, j'aimerais revenir très brièvement sur les événements qui ont secoué notre pays et même la terre entière si je dois en juger par la présence des 56 chefs d'État et de Gouvernement présents à la manifestation du 11 janvier 2015.

Au cours du Conseil municipal du 23 septembre 2014, j'avais soulevé la question de la sérigraphie de véhicules de notre police municipale... Vous allez voir, c'est lié, s'il vous plaît ! Des assurances en aparté ont été données tant par vous, Madame le Maire, que par l'adjoint à la citoyenneté, M. Haddad, que le projet de la sérigraphie d'au moins un véhicule allait être réalisé.

Question : même si cela n'a pas de rapport au vu des discussions sur les moyens sécuritaires de la police municipale à travers le pays entier, quand comptez-vous mettre à exécution ce projet ?

Une seconde question courte : le ministère de l'intérieur vient d'annoncer des moyens supplémentaires afin d'améliorer la sécurité des policiers municipaux de France. Comptez-vous,

dans un temps très proche, équiper nos policiers municipaux de gilet pare-balles comme sont en train de le faire la plupart des Maires de France ?

Merci.

Un mot sur le budget sans préalablement l'assortir d'éloges panégyriques comme cela vient d'être fait.

Le principe même de la préparation du budget municipal relève bien naturellement de votre responsabilité, Madame le Maire, budget que vous réalisez en collaboration avec les services municipaux, plus particulièrement avec la Direction des Finances et, cela va de soi, les élus du Conseil municipal.

À ce propos, je trouve regrettable, même si rien ne vous y oblige, que nous, élus de l'opposition, ne soyons pas associés positivement à cette préparation.

Nous avons prouvé, au cours de ces mois de mandat, que nous étions à la hauteur de notre mandat, que ce soit lors de nos échanges ou propositions au sein du Conseil municipal ou bien dans les différentes commissions auprès desquelles nous siégeons régulièrement.

Même si l'idée, vous venez de vous abriter derrière le fait que nous sommes représentés dans ces différentes commissions pour justifier un semblant de participation à la préparation du budget municipal, cette idée ne saurait prospérer au motif que nos avis et suggestions sont systématiquement contestés comme étant partisans.

Je peux vous citer un florilège d'exemples, mais j'écourte cette intervention en concluant que, dans les conditions que je viens de décrire, il est difficile d'approuver un budget qui nous est imposé et auquel nous avons notre mot à dire que par l'expression d'un vote.

Merci.

**Mme DAVID.** - J'interviens au nom du groupe des élus Front de Gauche, Communistes et Citoyens.

Aujourd'hui, le budget qui nous est proposé est un budget responsable qui respecte au maximum l'intérêt des habitants avec pour objectif de conserver le meilleur service public pour tous.

C'est pourtant une gageure. C'est le résultat d'un long travail de concertation avec les services que je remercie à mon tour aussi pour la qualité des dossiers produits, la tâche était d'autant plus difficile en cette première année de mandat qu'il fallait à la fois faire au moins autant avec moins et faire des prévisions avec des données obtenues très tardivement dans la foulée de l'adoption de la loi de finances.

Vous l'avez compris avec la présentation de Yasmine Boudjenah, la baisse des concours de l'État étant durable, les efforts à produire vont s'accélérer jusqu'en 2017.

En effet, le Gouvernement a annoncé et confirmé une réforme budgétaire qui vise à réduire de 11 Md€ en trois ans les dotations aux collectivités locales.

Ces décisions gouvernementales mettent en grande difficulté les élus qui sont sommés de faire des choix.

Ce choix politique du Gouvernement pose un réel problème de démocratie.

Nous avons été élus sur un programme. Ce programme est ambitieux, mais il a les pieds sur terre. Nous l'avons construit avec les citoyens. Il correspond à de réels besoins, à de réelles attentes. Il correspond au Bagnaux que nous voulons construire.

Devoir remettre en question ce programme à cause de décisions prises par d'autres, en l'occurrence le Gouvernement, est bien difficile à accepter. Les élus communistes et républicains dont je suis

s'opposent à ces choix budgétaires.

Si ce budget présenté ce soir est contraint, nous sommes déterminés à mettre en œuvre les orientations souhaitées par les Balnéolais.

Ainsi, nous continuerons à mener nos projets pour faire ville pour tous. Nous continuons de réduire l'endettement de notre ville tout en investissant. C'est du concret. Je ne reviens pas sur les chiffres donnés à ce sujet par ma collègue Yasmine Boudjenah.

Nous poursuivons et poursuivrons aussi le travail de recherche de subventions. Au-delà du seul budget qui nous est soumis, la ville est engagée dans un projet ambitieux pour le quartier Nord, la reconversion du site des Mathurins est à l'étude. Nous continuons aussi à répondre aux besoins par la construction du terrain multisport, la réalisation de la crèche Victor Hugo, la création de trois classes à Marcel Cachin et l'aménagement d'un centre de loisirs également à Marcel Cachin pour accueillir de nouveaux enfants.

Jour après jour, nous construisons le Bagneux d'aujourd'hui et de demain. Nous le faisons en sollicitant tous les moyens possibles, tous les financements croisés possibles (l'État, la région, le département et l'intercommunalité).

Cette question des recettes nouvelles pose de façon très concrète la conception que nous avons de l'impôt.

Ces dernières années, les impôts les plus injustes n'ont cessé d'augmenter touchant toujours les mêmes catégories de la population, couches modestes et classes moyennes, comme dans le même temps les salaires et donc le pouvoir d'achat n'ont pas augmenté, l'impôt s'est vite trouvé vilipendé alors qu'il sert précisément à mener des politiques publiques de haut niveau.

Certes, il faudrait une véritable réforme de la fiscalité tant des particuliers pour faire payer plus les riches que du capital.

Aujourd'hui, la dégradation de la situation économique et sociale des ménages est telle qu'une augmentation d'impôt même modérée est devenue difficile à accepter.

Dans ce cadre, le choix d'augmenter les taxes locales n'a pas été facile.

Néanmoins, je voudrais souligner que l'augmentation de fiscalité locale de 1,5 % reste mesurée. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que nous avons gelé ces taux pendant les quatre années précédentes.

Cela va nous permettre de faire rentrer environ 360 000 €, soit un peu plus du coût des rythmes scolaires. Cela participe de notre recherche permanente de nouvelles recettes.

Nous considérons que le choix de baisser les dotations aux collectivités locales n'est pas juste, voire même est une décision irresponsable.

Il est devenu urgent d'investir dans l'éducation, la culture, dans plus de solidarités et de vivre ensemble. Tout le monde s'y accorde et pas seulement en augmentant les moyens alloués alarmés au service de renseignement comme l'a indiqué le Président de la République après les terribles attentats de début janvier. En effet, pour l'instant, le Gouvernement a seulement annoncé une baisse des suppressions de postes dans l'armée.

Pour le reste, la vie quotidienne ne change pas dans les quartiers. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale et ancien ministre de la ville s'est vivement exprimé pour rappeler, quelques jours après le 7 janvier, l'importance d'investir dans les quartiers, dans l'éducation, l'emploi, la formation et de renforcer la mixité sociale.

Il faisait ainsi écho aux propos employés la veille par Manuel Valls lors de ses vœux à la presse : « nous devons combattre chaque jour ce sentiment terrible, dit-il, qu'il y aurait des citoyens de

seconde zone ou des voix qui compteraient plus que d'autres ».

Dans de nombreux quartiers, chez de nombreux compatriotes, ce sentiment imposait qu'il n'y ait plus d'espérance et la République doit renouer avec l'espérance.

Alors, je l'espère aujourd'hui vivement que le Gouvernement ne se contente pas de mots chocs et de discours.

De notre côté, nous continuerons de nous battre contre cette austérité.

Nous avons d'ailleurs organisé, à côté du Groupe Europe Écologie Les Verts, une journée d'action, le 22 janvier, pour refuser ces décisions.

Des délégations d'élus et de citoyens de nombreuses collectivités du Groupe que je représente de tous les départements d'Île-de-France ont manifesté devant Matignon afin de refuser ces décisions qui mettent en danger notre service public communal.

Une délégation d'élus a été reçue à l'Élysée à cette occasion.

C'est donc déterminés et combatifs que nous voterons ce budget 2015 avec la même détermination que nous restons mobilisés contre l'austérité que veut nous imposer ce Gouvernement.

Ce n'est pas au moment où Syriza remporte la victoire que l'on sait en Grèce que nous allons lâcher l'affaire.

Cette victoire est à la mesure du désastre qu'a causé en Grèce cette austérité jusqu'à augmenter le taux de suicide et obliger les municipalités progressistes, même privées de budget, à organiser des soupes populaires et même à mettre en place des repas pour les enfants.

La victoire de Syriza, ce Front de Gauche grec avec qui nous avons tant de liens et d'affinités nous conforte dans notre volonté de réorienter l'Europe et les politiques qui réduisent les moyens aux collectivités.

Même la Directrice du F.M.I., qui a fait tant de mal à la Grèce, est obligée de reconnaître aujourd'hui les méfaits et la baisse des investissements sur les économies européennes. Et pourtant personne ne peut taxer Mme Lagarde d'être une dangereuse extrémiste de Gauche.

Écoutons la voix de la sagesse grecque qui, depuis Sénèque et Démocrite et bien d'autres, sait ce que la démocratie a de puissant quand le peuple est écouté.

Vous me permettez pour conclure ces quelques vers de Paul Éluard tirés du poème Athéna écrit en 1944 dont son auteur disait qu'il était en hommage à l'héroïque résistance de ce grand peuple : *« peuple grec peuple roi peuple désespéré tu n'as plus rien à perdre que la liberté. Ton amour de la liberté, de la justice et l'infini respect que tu as de toi-même... »*.

**Mme MEKER.** - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce soir, j'ai du mal à me concentrer sur ce budget que l'équipe municipale a longuement et bien travaillé collectivement. Un grand merci à toutes les personnes de l'administration qui l'ont préparé.

Nous sommes solidaires de sa construction rigoureuse dans une époque très dure.

L'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière est une décision importante et nous avons souhaité qu'elle soit la moins importante possible, la mieux supportable possible.

La solidarité effectivement a aussi ses limites quand elles pèsent trop sur les épaules, par exemple des retraités.

M. Martin parle de taxer lourdement les Balnéolais. Ce n'est pas exactement le terme de mise par rapport au choix qui nous est proposé ce soir.

Notre groupe est plus que jamais persuadé que l'austérité qui fait de la pauvreté de millions de

personnes la variable d'ajustement d'un ordre économique qui serait immuable sous peine de cataclysme, de ruine... Mais nous y sommes !

Nous sommes, en termes d'urgence environnementale, face au réchauffement climatique, face à l'épuisement des richesses, face aux pollutions de toute sorte qui touchent, vous l'aurez remarqué toujours les plus pauvres, ici ou plus encore à l'autre bout du monde.

Et nous savons que notre modèle dominant ultralibéral nous conduit dans le mur y compris en ce qui concerne l'équilibre de la société humaine.

Je crois finalement qu'ici dans cette assemblée, nous sommes tous d'accord sur ce point.

La misère, le manque d'argent, l'absence de travail partagé est le meilleur moyen de faire le lit de toutes les cruautés.

En ce 27 janvier, 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération d'Auschwitz, il me revient aussi que bien des bourreaux nazis étaient de fins mélomanes, éduqués, élégants, portant sur eux tous les atours de la beauté conventionnelle de l'époque et certains mêmes engagés dans des démarches de respect de la nature que l'on aurait pu qualifier où que l'on qualifie d'écologistes.

Alors la richesse ou la pauvreté, l'aspect physique important peu quand il s'agit de cacher un cœur malheureusement perverti et détruit par la barbarie.

Ne l'oublions jamais, pardon pour cette banalité, mais il est si facile de céder à la peur au point d'en oublier l'évidence.

Le mal profond, c'est la cruauté, l'obscurité qui noie les esprits en se travestissant dans on ne sait quelle croyance qu'elle vient envahir comme un poison puissant, lucidité perdue de l'humanité qui se détruit elle-même au nom même des principes qu'elle avait mis en place pour le respect de cette vie même.

Devant ces vagues ancestrales de cruauté, notre seul point de repère, c'est le respect de la vie, d'autrui, la tolérance.

La dignité de la vie est notre bien commun, celui qui unit nos sourires et nos cœurs.

La cruauté nous fait, nous, sœurs et frères humains, ensemble toujours et partout verser des larmes sur la douleur incommensurable du malheur et du sang qui jaillit.

Comment oublier la douceur de vivre à ce point-là ? Quelle perversion nous envahit-elle ?

Et ce soir, je me demande pourquoi je suis ici.

Je suis là pour participer à ce conseil humaniste, responsable, quelles que soient nos orientations politiques individuelles parce que, toutes et tous, nous souhaitons faire de notre mieux, donner de notre temps pour la paix. De Droite ou de Gauche, ici, je sais que nous cherchons sincèrement comment faire pour partager plus équitablement les richesses dans une ville que nous voulons plus juste et équilibrée comme le dit souvent Mme le Maire, pour que la vie y soit plus douce et au plus grand nombre.

Pour revenir au budget, vous savez que mon groupe souhaite toujours plus d'attention à l'environnement, à la qualité de l'espace public et c'est aujourd'hui, sans aucun doute, également une question sociale.

Toujours plus d'attention aux solutions innovantes qui nous permettront réellement, au-delà des mots, de construire la « ville en transition » pour laquelle aujourd'hui nous nous engageons fortement malgré la crise qui secoue notre pays en termes d'aménagements urbains, avec de bons choix qui permettront de laisser la place à une ville où l'on pourra respirer dans 30 ans, avec les bons choix qui nous permettront de gérer au mieux nos investissements dans cette période où nous

sommes beaucoup trop contraints aux économies. Mais dépenser beaucoup n'est pas forcément le gage d'un bon investissement.

L'avenir est aussi aux solutions économes en énergie et les mieux dimensionnées à nos projets d'investissements.

En termes de solidarité aussi, avec une politique de services publics peut-être moins centralisés mais plus incitatifs, un territoire peut être une véritable pépinière.

Tous les outils de l'économie sociale et solidaire sont là. Les scop, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), sont aujourd'hui plus de 400 en France et 400 dans lesquelles une collectivité territoriale participe au capital pour impulser des coopératives qui portent aussi des coopératives d'activités et d'emplois, qui sont des entreprises multi-activités dont le rôle est de rassembler, pour les accompagner, des porteurs de projets.

Aujourd'hui, il faut tout faire pour sortir l'initiative, l'entreprise du secteur marchand classique complètement trop abandonné au seul profit.

Entre le tout ou rien, il y a de l'espace pour de l'innovation en termes de créations d'emplois locaux et, ce soir, c'est particulièrement d'actualité puisque nous avons appris que le chômage avait augmenté en 2014 de 5,7 %. C'est une sorte de calamité.

Puis, il y a la création d'une monnaie locale et complémentaire qui figure au programme de notre équipe municipale et pour laquelle nous nous sommes engagés.

J'espère qu'en 2015 nous aurons l'occasion de commencer sérieusement à y travailler.

C'est maintenant qu'il faut innover, changer nos habitudes, secouer nos pensées habituelles, explorer de nouvelles pistes malgré le poids du travail qui pèse sur nos épaules et qui, souvent, nous entraîne dans des habitudes. C'est compliqué d'innover.

Faire ensemble, travailler ensemble, construire ensemble est certainement le seul médicament que l'humanité connaît pour savoir-vivre ensemble en paix.

Je vous remercie.

**Mme MOUTAOUKIL.** - Madame le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, un certain nombre d'entre vous ont évoqué ce qui vient de se produire en Grèce. Je veux parler de la victoire de Syriza que tout le monde a saluée. On a entendu ici et là des voix s'élever, à Gauche mais même à Droite, pour saluer cet élan démocratique du peuple grec. C'est vrai que c'est porteur d'espoir que de voir ce parti arriver à gagner ces élections. En même temps, on a envie d'attendre de voir ce qu'il va pouvoir faire puisqu'il est toujours facile d'annoncer un certain nombre de mesures, moins de les mettre en pratique et de gouverner. On le voit. Il a d'ailleurs commencé à reculer un tout petit peu : il avait évoqué la sortie de l'Euro. On comprend maintenant qu'il ne sortira pas de l'Euro. Il avait aussi annoncé qu'il refuserait de payer la dette, il va se mettre à la table des négociations. Le plus, j'allais dire, problématique dans cette affaire que l'on observe à distance, c'est l'alliance de Syriza pour obtenir la majorité absolue avec des élus souverainistes, un peu comme si Jean-Luc Mélenchon gagnait aux législatives demain et s'alliait avec Dupont-Aignan.

On va voir ce que cela va donner dans l'exercice du pouvoir, mais c'est vrai, je vous l'accorde, c'est plein d'espoir pour le peuple grec. Espérons en effet qu'ils arrivent à faire qu'il y ait un changement dans ce pays qui vit une véritable austérité.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite tout d'abord remercier les services, comme tous ceux qui l'ont fait avant moi, qui ont travaillé sur les documents que nous avons reçus.

Ils sont de grande qualité, très clairs et permettent en effet, j'en suis certaine, à celles et ceux qui ne sont pas nécessairement aguerris à cette matière qu'est la réalisation d'un budget, d'y entrer sans

trop de difficultés.

Merci à tous nos services.

Lors du Conseil municipal du 16 décembre, nous avons débattu très longuement du débat d'orientation budgétaire.

J'ai eu l'occasion d'indiquer que nous n'étions pas tout à fait d'accord sur le montant annoncé comme manquant à nos ressources. De ce point de vue, je rejoindrai ce qui a été dit tout à l'heure par M. Martin. On nous parlait de 1,3 M€ en moins puis on nous a indiqué qu'il manquerait finalement 1 M€. Enfin, aujourd'hui, chiffres à l'appui, les services me donnent un peu raison puisqu'il semblerait que nos ressources en 2015 enregistreraient un manque mais que, grâce à la majoration de la péréquation horizontale et verticale, ce manque ne serait que de 292 922 €. Et, là, je parle, bien évidemment, de ce qui relève de la dotation forfaitaire, de la DSU et du fonds de la région.

Enfin, on nous explique que la fiscalité locale dont on va augmenter le taux de 1,5 % qui, ajoutée à l'augmentation des bases de 0,9 %, va nous permettre d'abonder nos ressources de 943 000 €.

En tout et pour tout, si on réunit l'ensemble de ces données financières, on arrive à une section de fonctionnement au niveau global, en tout cas en ce qui concerne nos ressources à un montant de plus de 650 078 € très exactement.

Naturellement, notre budget doit aussi faire état de nos dépenses déjà existantes, mais aussi nouvelles.

En matière de fonctionnement, qui pourrait ici déclarer que c'est une mauvaise décision que le reclassement des agents de catégorie C ou bien que c'est une mauvaise décision que l'avancement lié à la carrière des agents qui, au demeurant, était prévisible ou encore l'augmentation du régime indemnitaire des cadres car, bien évidemment, toutes ces mesures concourent en effet à améliorer la vie de nos agents et donc, par voie de conséquence, à rendre un service public de meilleure qualité à nos concitoyens.

Comme je l'ai dit lors du débat d'orientations budgétaires et sans faire de polémique inutile, nous savons que les difficultés existent. Il ne s'agit pas de ne les nier mais il ne faut pas non plus les exagérer et, surtout, tout remettre systématiquement sur l'action de ce Gouvernement qui, je le pense sincèrement, depuis deux ans et demi travaille sans relâche pour relancer la croissance de notre pays.

Comme je pense qu'un budget en tout cas un débat autour du budget primitif est aussi un exercice de vérité et de transparence, il me semble qu'il serait fort utile d'en rappeler le contexte au niveau notamment national.

Cette réduction intervient en effet dans le cadre d'une action globale visant au redressement des comptes de la Nation.

Pour mémoire, entre 2007 et 2012, la dette publique s'est accrue d'environ 50 %, soit plus de 600 Md€.

Selon la Cour des Comptes, cette augmentation est pour plus de la moitié de son montant imputable aux choix budgétaires de l'ancien Président de la République et de son Gouvernement, le reste découle de la crise économique et de ses conséquences en termes de hausse de dépenses et de baisse de recettes.

Si le nouveau Président de la République n'avait pas entrepris, dès 2012, cet effort de réduction du déficit de la dette publique, le déficit du budget de l'État aurait été, en 2014, de 7,1 % du PIB contre 4,1 % et, en 2015, selon toutes les projections faites, de 7,5 % du P.I.B. contre 4,3 %, c'est ce que l'on prévoit aujourd'hui.

Afin de ne pas alourdir la contribution fiscale des Français, il est vrai de dire que ce Gouvernement entreprend de réduire la dépense publique (État, collectivités, etc.), on ne va pas le nier.

La mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité en 2015 intègre d'ailleurs une mesure pérenne de baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes et moyens et, par voie de conséquence, l'objectif étant de ne pas toucher au pouvoir d'achat de ces familles.

La politique budgétaire du Gouvernement vise à réaliser 50 Md€ d'économies en trois ans. Cet effort de 21 Md€ en 2015 repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics.

Je rappelle à cet effet qu'au-delà de la contribution des collectivités territoriales de 3,7 Md€ pour cette année, 11 Md€ sur les 3 ans à venir, la contribution de l'État et de ses agences est de 7,7 Md€ pour l'année.

Tout comme les citoyens, le monde économique et les autres acteurs publics, il est logique évidemment que les collectivités territoriales contribuent solidairement à l'effort de redressement des comptes publics.

Certaines collectivités voient d'ailleurs cet effort accentué car la réduction des fonds consacrés sur le budget de l'État à la dotation des collectivités coïncide avec la montée en puissance de la péréquation financière verticale.

Cette montée en puissance de la péréquation ne saurait normalement être critiquée évidemment par les élus de Gauche. Comment en effet accepter dans une République prônant l'égalité devant les services publics qu'un responsable politique, notamment des Maires, dispose durablement de 10 fois plus de ressources qu'un autre comme c'est notamment aujourd'hui le cas en Île-de-France tout en étant tenu d'offrir le même type de prestation ?

Inversement, il convient aussi de relever que l'effet de cette montée en puissance de la péréquation verticale permettra aux collectivités les plus modestes de voir la baisse de leur dotation atténuée comme ce sera le cas de certaines communes dites en difficulté ou pauvres de la Seine-Saint-Denis et, effectivement, de la nôtre à Bagneux.

Cela s'appelle la justice territoriale.

En matière de péréquation horizontale, il convient de s'étonner pour le moins, je le pense, de l'attitude de certains élus de Gauche qui réclament plus de solidarité entre les territoires mais qui ont combattu aux côtés de la Droite, notamment l'UMP, un projet de métropole du Grand Paris qui représente une véritable révolution en matière de solidité financière puisque l'ensemble de la fiscalité des entreprises perçue à Paris et en première couronne avait vocation à être transféré à un unique EPCI.

Concernant un probable effondrement des investissements des collectivités, il convient aussi d'admettre, même si la baisse des dotations aura incontestablement, on ne le nie pas, un effet sur leur niveau, qu'il existe des marges de manœuvre notamment en matière de renforcement de la mutualisation au sein, par exemple, des agglomérations actuelles ou des futurs territoires de la métropole.

À noter enfin et c'est aussi important de le mentionner que certains parlementaires socialistes - et ils ont été nombreux en vérité - ont demandé au Gouvernement par voie d'amendement un lissage de la réduction des dotations aux collectivités.

Ils l'ont fait car ils sont conscients que l'investissement des collectivités représente près des trois-quarts de l'investissement public, un investissement qui contribue largement à soutenir une croissance déjà faible.

Ils l'ont fait car ils savent aussi que c'est grâce aux investissements des collectivités que telle petite



ou moyenne entreprise ou tel artisan peut conserver certains de ses employés ou de ses ouvriers.

Ils l'ont fait enfin car ils ne veulent pas que les collectivités soient conduites à s'endetter davantage ou à augmenter la fiscalité locale.

Le Gouvernement leur a promis de demeurer vigilant et à l'écoute.

Pour revenir maintenant à notre ville, je dirai donc que proposer un budget primitif, c'est aussi exprimer par des choix et des priorités la ville que l'on veut construire pour demain avec nos concitoyens. Si nous pensons que ce budget équilibré est une proposition responsable, nous regrettons cependant la décision de diminuer les subventions aux associations.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire lors du débat d'orientations budgétaires car cette diminution ne permet in fine qu'une économie mineure d'environ 4 430 € si l'on compare 2014 à 2015.

Aujourd'hui, plus que jamais, il me semblait en effet - et un certain nombre de ceux qui m'ont précédée l'ont souligné - que le lien social assuré par certaines de ces associations et leurs bénévoles devait être au contraire consolidé voire renforcé.

C'est pourquoi je réitère ici ma demande d'une évaluation sérieuse de notre tissu associatif afin de nous permettre une politique de subventionnement en lien avec le travail déjà réalisé, les résultats obtenus et les besoins de notre population.

Ces 4 430 € d'économie sur les subventions des associations, réalisés entre 2014 et 2015, sont d'ailleurs à mettre en regard, si je puis me le permettre, des autres dépenses décidées notamment par exemple celles du montant des intérêts aujourd'hui dépensés pour le prix de 10 M€ à la Semaba. Je rappelle que les intérêts se montent à 100 000 € par an.

S'agissant d'ailleurs de la Semaba, ce budget primitif va permettre une recapitalisation de cet outil d'aménagement de l'ordre de 2 M€, ce qui va augmenter la part de la ville dans notre SEM.

J'ai déjà eu l'occasion de dire ici que nous tenions à garder l'outil d'aménagement, à condition bien évidemment, mais c'est le cas, c'est ce que nous avons décidé dans l'ouverture de notre capital à d'autres partenaires, mais aussi qu'il faudrait transmettre la gestion locative sociale qui, je crois pour la trésorerie de notre SEM, à un bailleur social dont c'est davantage le métier, ce qui n'est, au vu des difficultés enregistrées, pas le cas de la Semaba.

Avec ce budget, nous tiendrons l'ensemble de nos engagements d'investissement et c'est important de le souligner.

Je veux aussi d'ailleurs profiter, comme un certain nombre d'élus l'ont fait, pour saluer le travail réalisé par nos services dans la renégociation du prêt structuré qui était pour nous le plus problématique.

Enfin, faire de la politique, c'est aussi bien évidemment, anticiper les difficultés à venir.

C'est pourquoi nous serons particulièrement vigilants à ce que l'arrivée des deux métros sur notre ville nous promette non seulement l'installation d'un tissu économique dynamique avec évidemment des commerces diversifiés répondant aux besoins de notre population, la facilitation aussi pour l'installation d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables, innovantes, dans le domaine notamment du numérique producteur d'emplois durables, mais nous serons également aussi vigilants à ce que l'arrivée de ces deux métros apporte la mixité sociale car c'est aussi ce qui nous permettra - nous pensons que c'est un élément important - d'engranger une fiscalité locale plus importante et d'abonder donc nos ressources de nouvelles recettes.

Pour terminer, Madame le Maire, nous voterons donc ce budget qui est équilibré et responsable mais surtout qui va nous permettre de tenir en effet l'ensemble de nos engagements.

Merci.

**Mme le MAIRE.** - Après toutes vos interventions dont je vous remercie parce que vous avez été nombreux à intervenir sur ce budget, ce qui est bien normal au moment d'un vote du budget, ce sont des orientations importantes pour l'année à venir, j'ai envie de dire à M. Martin qu'il a repris le flambeau du feu Groupe UMP puisque l'on a eu droit au personnel, aux logements sociaux et aux impôts.

On avait l'habitude que ce soit le Groupe UMP qui nous fasse ces trois reproches. C'est vous qui nous les avez faits ! Je me permets de vous le dire. Ce sont souvent les propos que j'ai entendus, depuis que je suis Maire, de la part de la Droite. Au moins, je n'ai pas de doute sur où se situe votre groupe.

Monsieur Zani, je voulais vous dire que l'on ne veut pas vous imposer de budget du tout, d'ailleurs vous n'allez pas le voter, on ne vous l'impose pas, j'ai bien compris.

La participation des élus est, comme pour tous les collègues, dans les commissions municipales.

À Bagneux -tous les collègues l'ont souligné- vous avez un document budgétaire extrêmement étayé, comprenant tous les éléments. S'il vous en manque, on peut vous donner des éléments complémentaires, n'hésitez pas, mais voilà, c'est comme cela une préparation budgétaire.

Des groupes politiques se réunissent effectivement pour discuter des orientations budgétaires, mais franchement, il n'y a pas eu de souhait d'écarter qui que ce soit. Tout le monde a pu participer aux commissions, poser des questions et faire des propositions. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas retenues que l'on vous en veut particulièrement. Ce n'est pas comme cela que cela se passe.

Je souhaite vous répondre sur les polices municipales puisque vous nous aviez interrogés sur la sérigraphie. On vous avait répondu que l'on y travaillait. Je vous avais juste dit que l'on était en train d'essayer de recruter un chef de police municipale que l'on n'a toujours pas trouvé.

On a eu plusieurs candidatures, cela n'a pas fonctionné pour celle retenue. On attend qu'elle arrive pour mettre tout cela en place.

S'agissant de la protection par gilet pare-balles des policiers municipaux, vous savez que je suis au bureau de l'association des Maires de France, au cours de la rencontre d'hier de l'AMF avec le ministre Bernard Cazeneuve, ce dernier a confirmé le financement à hauteur de 50 % des gilets pare-balles. Nous sommes en train de vérifier - parce que ce n'était pas dans le compte rendu et le communiqué de l'AMF - s'il s'agit de financer que pour les communes qui ont choisi d'armer leur police municipale ou si c'est valable pour toutes les polices municipales car beaucoup de polices municipales en France ne sont pas armées.

On ne va pas en discuter ce soir, mais je fais partie de celles qui pensent qu'il ne faut pas armer la police municipale, mais il faut qu'elle puisse se protéger, et qu'elle n'ait pas le même rôle que la police nationale. On est en train de vérifier si l'on pourra bénéficier de cette dotation. Mme Marchand s'en occupe.

Concernant notre budget, nous avons travaillé à vous présenter ce soir un budget responsable et juste, qui préserve nos orientations notamment celles sur lesquelles nous avons été élus en mars dernier.

Ce budget a été élaboré dans des conditions difficiles, difficiles pour nos services qui voient leur budget réduit, difficiles pour nos équipements publics qui voient leur budget réduit, que ce soit aussi bien à la ville qu'à la communauté d'agglomération - on n'a pas évoqué ce soir la communauté d'agglomération mais les conditions de préparation du budget Sud-de-Seine sont difficiles pour nos services - difficile pour les associations. Ce n'est pas 4 430 €, moins 5 %, c'est 40 000 € de moins pour les associations. Les 4 430 €, on les aurait trouvés plus facilement. On a essayé en même

temps de préserver nos services publics.

Quand on réalise des économies parce que l'on a des dotations en moins, ce n'est pas inodore. Cela a forcément des conséquences sur le personnel.

Je ne l'ai pas évoqué là, mais vous avez compris que les 500 000 € supplémentaires ne couvrent même pas ce que l'on appelle les avancements de carrière. Cela ne couvre évidemment pas nos besoins aujourd'hui. Sur la question du personnel, on sera dans une situation extrêmement tendue.

Sur la baisse des dotations, je voudrais juste souligner à nouveau que notre dotation forfaitaire baisse de presque 1,2 M€. C'est bien ce chiffre, ce chiffre n'est pas inventé. Nous ne baissions pas d'autant, vous l'avez bien compris, parce que nos dotations de péréquation augmentent.

Je voudrais juste rappeler aux collègues que les dotations de péréquation à l'origine n'ont pas été faites pour compenser les baisses de dotations. Elles ont été conçues pour corriger des inégalités. Nous ne touchons pas ces dotations pour nos beaux yeux, mais parce que nous accueillons sur notre territoire des populations en difficulté que n'accueillent pas les autres, où les besoins sociaux sont plus élevés. Quand je dis les besoins sociaux, c'est que, dans la ville de Bagneux, si les parents ne peuvent pas payer la restauration scolaire par exemple, et il y en a, on permet aux enfants de continuer à déjeuner à la cantine.

Les dotations de péréquation que nous percevons nous permettent d'essayer de corriger un petit peu les inégalités et le fait que nous accueillons sur le territoire de la commune plus de populations en difficulté que les autres.

Le Président de l'AMF a utilisé le terme d'une saignée sans précédent dans le budget des collectivités locales. Le volume du prélèvement et le calendrier extrêmement resserré de ce prélèvement mettent les collectivités locales, à Bagneux comme ailleurs, dans une situation d'étranglement qu'il sera extrêmement difficile de maintenir puisque l'on est sur 11 Md€ de réduction qui, en cumulé, font 28 Md€. Cette année, c'est difficile, mais l'année prochaine sera encore plus dure et l'année suivante encore plus.

Il faut revoir clairement ce volume demandé aux collectivités locales de réduction et le rythme auquel aujourd'hui c'est demandé parce que c'est de l'ordre de l'intenable. L'association des Maires de France a clairement dit que cela impacterait :

- la fiscalité locale, ce n'est pas qu'à Bagneux, j'y reviendrai,
- l'investissement et l'étude faite conjointement entre la Banque postale et l'association des Maires de France annonce déjà en 2015 moins 30 % d'investissements.

Je rappelle que les collectivités locales réalisent 70 % de l'investissement public mais les 50 % sont faits par le bloc communal. La Fédération du bâtiment et des travaux publics dit que l'incidence sera une suppression de 60 000 à 70 000 emplois sur trois ans dans le bâtiment et les travaux publics, compte tenu des baisses d'investissements drastiques des collectivités locales. À cela s'ajoute la réforme des rythmes scolaires. Le fonds est pérennisé, c'est une bonne nouvelle pour nos budgets mais je rappelle quand même qu'au niveau national, cela représente, hors fonds, 1 Md€ supplémentaire de dépenses pour les mairies en France en dehors des dotations que nous percevons. Cela s'ajoute à l'effort qui nous est demandé de 11 Md€. C'est là-dessus que l'Association des Maires de France souhaite pouvoir renégocier.

On va me dire : il faut trouver l'argent. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, je le répète ce soir, il faut mener une politique juste de ce point de vue et, aujourd'hui, tout le monde voit qu'elle n'est pas juste : les profits du CAC 40 continuent d'augmenter de manière insolente, l'évasion fiscale continue et le Pacte de responsabilité apparaît comme injuste, s'attaquant aux mêmes et laissant prospérer des richesses insolentes pour d'autres. C'est valable pas que dans notre pays, mais dans

toute l'Europe, voire dans le monde.

La baisse des dotations est difficile pour nous.

Sur l'endettement, je voudrais indiquer, mais plusieurs collègues l'ont souligné, la baisse de l'encours de dette pour 2015, empruntant seulement 3 M€ quand on en rembourse presque 6, ce qui est bien.

Pour le BP 2015, la baisse est significative puisque l'on est autour de 60,3 M€ contre 64 M€ en 2012. Cela s'inscrit dans une dynamique de désendettement. Je crois qu'il est important de poursuivre. On va passer d'un ratio de 17 par an en 2012 à 9,2 par an en 2015. Il faut poursuivre nos efforts et continuer dans cette voie. Notre ville ne fait pas partie des villes les plus endettées, mais on est quand même dans un ratio d'endettement qui est dans la moyenne haute. Il faut continuer à pouvoir désendetter la ville après que nous ayons eu une période importante d'investissement dans le mandat précédent notamment avec l'opération de renouvellement urbain.

Concernant la fiscalité, cela ne me fait pas plaisir d'augmenter les impôts. Je ne suis pas non plus de celles qui disent qu'il n'en faut plus du tout parce que l'impôt, c'est ce qui fait la solidarité, c'est ce qui fait les services publics, c'est ce qui fait que l'on est capable d'offrir sur l'ensemble du territoire à nos concitoyens des services.

Yasmine Boudjenah l'a évoqué dans son introduction, on a gelé les taux pendant 4 ans parce que la fiscalité locale est importante à Bagneux, notamment la taxe foncière.

Sur la taxe d'habitation, nous sommes douzièmes. Nous ne sommes pas dans les plus bas des Hauts-de-Seine mais pas non plus parmi les plus hauts. On en a 11 au-dessus de nous, ce qui n'était pas le cas il y a plusieurs années. On a travaillé à une augmentation raisonnable : + 1,5 %. D'autres villes vont augmenter beaucoup plus leurs impôts.

Je discutais hier matin avec le Maire de Rueil. Il a annoncé 5 % d'augmentation de la fiscalité et le Maire de Garches 4,5 %. Il y en a d'autres. Ce ne sera pas le cas dans toutes les communes. Je ne crois pas que Rueil ou Garches fassent partie des villes que l'on peut qualifier des plus en difficultés, mais elles ont du mal à boucler leur budget. La baisse de dotation pour l'ensemble des communes est importante.

S'agissant de la Semaba, les 2 M€ que l'on propose à la recapitalisation, je le répète, sont conditionnés à d'autres actionnaires qui arriveraient dans le capital de la Semaba. Ce versement se fait sous conditions. Je le réprecise car il est important de le dire. Ce soutien à la Semaba au travers du capital est conditionné par cela. La ville s'engage, comme le font 80 % des villes aux côtés de leur SEM ou de leur office HLM, à soutenir la SEM pour qu'elle puisse réaliser des travaux là où il y a besoin de les faire.

Un dernier point, concernant la réflexion sur notre service public, nos politiques publiques, je crois qu'il faut savoir les réinterroger. C'est l'orientation que l'on a donnée aux services municipaux afin de se concentrer sur l'essentiel et nos priorités.

Un travail est engagé dans toute une série de services municipaux. Nous travaillons sur nos objectifs, nos politiques publiques et les moyens que nous y consacrons pour y répondre, notamment les moyens en personnel. Je tenais à vous le répreciser.

Parallèlement, l'année 2015 sera aussi consacrée à l'avancement de nos projets. Il y a ceux des métros bien évidemment. C'est pour nous un vrai défi, une vraie chance pour le développement de la ville, pour la rendre plus attractive économiquement et commercialement et concourir à la mixité dans le logement.

Notre ville va continuer à avancer dans sa rénovation. Cela se voit. Il y a toute une série de projets. On aura l'occasion de parler des Mathurins tout à l'heure. Il y a la géothermie : nous nous sommes

lancés dans le choix d'une énergie renouvelable et durable. Cela fait des émules. Le Maire de Châtillon m'a dit hier qu'il souhaite que sa ville se raccorde à notre projet, après Fontenay. Il est bien d'avoir un peu lancé les choses dans le sud des Hauts-de-Seine et que l'on permette aux villes voisines d'en bénéficier demain.

Nous sommes fiers que cette dynamique soit reconnue autour de nous.

Je vais souhaiter que le nouveau gouvernement grec réussisse. J'espère surtout que le Président Hollande, qui avait promis en 2012 de renégocier le traité, va trouver enfin l'occasion, en 2015, de se rattraper en soutenant ce nouveau gouvernement.

Enfin, sur la métropole du Grand Paris, je ne vais pas polémiquer, mais je dirai en toute amitié à mes collègues socialistes que je n'apprécie pas que ceux qui contestent le projet de loi actuel - les élus du Front de gauche dont je fais partie et les élus Europe Écologie Les Verts - soient taxés d'être des alliés de l'UMP dès qu'ils « l'ouvrent », je vais le dire ainsi.

Cela fait plusieurs fois que je l'entends dire ici ce soir et à la communauté d'agglomération lors de deux conseils communautaires précédents. On a le droit de ne pas être d'accord sur une série de choses sans être taxés d'être les alliés de je ne sais qui.

Je suis l'alliée de ma ville, c'est tout.

Je vous propose de passer aux votes chapitre par chapitre.

Tout le monde l'a tellement remerciée que j'allais oublier de le faire. Je remercie Fabienne, notre Directrice des finances, mais aussi son service qui travaille à ses côtés, Estelle Tarragon et Fabien Fabbri ainsi que l'ensemble de la Direction générale, l'ensemble des services et des élus qui ont beaucoup tous travaillé dessus.

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

Chapitre 011 - charges à caractère général : 12 900 656 €

**☞VOTE :**

➤ **AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT**

Chapitre 012 - charges de personnels et frais assimilés : 38 161 651 €

**☞VOTE :**

➤ **AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT**

Chapitre 14 - atténuations de produits : 306 905 €

**☞VOTE :**

➤ **AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT**

Chapitre 65 - autres charges de gestion courante : 3 470 633 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 66 - Charges financières : 1 974 856 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 67 - charges exceptionnelles : 281 500 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : 2 689 989 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 042 - opération d'ordre de transfert entre sections : 3 856 076 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Le total des dépenses se monte à 63 642 266 €.

**Recettes**Chapitre 013 - atténuation de charges : 192 124 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 70 - produit des services du domaine et ventes diverses : 6 446 085 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 73 - impôts et taxes : 37 984 124 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 74 - dotations, subventions et participations : 18 324 876 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 75 - autres produits de gestion courante : 633 865 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 76 - Produits financiers : 10 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 77 - produits exceptionnels : 48 500 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 042 - opération d'ordre de transferts entre sections : 2 692 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Le total des recettes se monte à 63 642 266 €.

- **SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 20 - immobilisations incorporelles : 418 440 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 204 - subvention d'équipements versée : 1 10 259 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 21 - immobilisations corporelles : 5 514 946 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 23 - immobilisation en cours : 3 963 020 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées : 5 864 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 26 - participations et créances rattachées : 2 000 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 27 - autres immobilisations financières : 100 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT



Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers : 158 326 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections : 2 692 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales : 100 000 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Le total des dépenses s'élève à 19 131 683 €.

**Recettes d'investissement**Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues : 2 357 102 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées : 3 183 820 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 23 - immobilisations en cours : 78 000 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) : 1 890 370 €**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 024 - produits des cessions : 4 818 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers : 158 326 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement : 2 689 989 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 040 - opération d'ordre de transfert entre sections : 3 856 076 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Chapitre 041 - opérations patrimoniales : 100 000 €

**⇒VOTE :**

➤AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE

➤AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS ET UDI - NON INSCRIT

Le montant des recettes s'élève à 19 131 683 €

**2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES**

**Mme le MAIRE. -**

En dépenses

Chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés : 9 990 €

**⇒VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

Chapitre 65 - autres charges de gestion courante : 10 €

**⇒VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

Soit un total de dépenses de 10 000 €.

En recettes

Chapitre 70 - produit des services, du Domaine et ventes diverses : 9 990 €

**☞ VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

Chapitre 75 - autres produits de gestion courante : 10 €

**☞ VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

Soit un total de recettes de 10 000 €.

**☞ VOTE : LE BUDGET EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Mme le MAIRE.** - Je vous remercie.

**APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BAGNEUX ET L'ASSOCIATION**

**Mme DAVID.** - Je ne vais pas revenir sur le cadrage budgétaire difficile et contraignant que nous avons abordé il y a quelques minutes avec le vote du budget.

Je rappelle que les années précédentes nous avons maintenu l'enveloppe des associations malgré le gel des dotations depuis plusieurs années et la baisse des dotations de 500 000 € l'an dernier.

Malheureusement, lorsque les dotations continuent à baisser, nous ne pouvons pas toujours demander les efforts aux mêmes, c'est-à-dire aux seuls services, services de notre collectivité qui ont fait des efforts notoires cette année encore, comme l'ont rappelé Yasmine Boudjenah et Mme le Maire il y a un instant.

Pour les propositions d'attributions ce soir, nous avons travaillé avec une enveloppe en baisse de 5 % comme nous en avons débattu lors de notre débat d'orientations budgétaires.

Nous avons préservé au maximum les associations agissant fortement sur l'intérêt public local qui n'a que la subvention municipale pour faire vivre leur association avec une attention particulière sur la situation financière de chaque association.

121 associations sont financées dont 113 hors convention d'objectifs.

Le montant de l'enveloppe s'élève à 802 370 €. L'an dernier, c'était 844 600 €. C'est donc bien 40 000 € en moins.

Il est proposé de verser au total 789 199 €.

Il reste donc 13 171 € que nous pourrions attribuer en cours d'année pour de nouveaux projets ou pour verser aux associations caritatives en cas de besoin.

Je vous rappelle que, dans un souci de transparence, nous rédigeons des conventions d'objectifs dès 10 000 € de subvention directe, alors que le seuil légal est de 23 000 €.

En sachant que nous devons faire face à de nouvelles baisses déjà annoncées par le Gouvernement dans les années à venir, les arbitrages présentés proposent une baisse de 5 % pour la plupart des associations, à l'exception de celles œuvrant dans le domaine social comme la Croix Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire, le GAFIB et le CIDFF, une baisse modérée pour le CASC, le Comité d'entreprise de la collectivité, qui a une fonction sociale importante également. Nous proposons de les baisser de 3,5 %, exception aussi pour celles œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, association de solidarité pour l'emploi et la régie de quartier.

Celles œuvrant aussi pour le lien social comme les amicales de locataires qui ont une petite subvention ou la femme, association des femmes africaines de Bagneux, qui a une activité constante

et importante dans l'accès aux droits notamment en direction des femmes.

Nous avons aussi épargné la baisse des 5 % aux associations de retraités comme le club de la Lisette, le club de la Joie de vivre ou l'UNRPA.

Des baisses au-delà de 5 % sont proposées pour des associations suite à l'analyse du fonctionnement des associations, par exemple l'ADIB et l'OBS ont une diminution de leur effectif, donc la subvention est en baisse de façon plus importante.

Nous avons aussi baissé de plus de 5 % le syndicat d'initiative pour lequel nous avons relevé des possibilités d'économie sur son fonctionnement et nous proposons de les accompagner dans ce travail.

Nous proposons de maintenir cette année la Croix Bleue des Arméniens de France ou l'école Semento pour leur implication dans la célébration du centenaire du génocide arménien.

Maintien aussi pour le photo club, une petite augmentation pour l'association Racontages. Ce sont deux associations qui font un travail remarquable sur la ville en participant toujours bénévolement aux initiatives organisées par la ville, notamment lors des initiatives Copaca'Bagneux, la fête des vendanges. Racontages travaille beaucoup aussi en partenariat avec la médiathèque de façon bénévole.

Ce sont des associations qui font un travail de maillages entre les associations puisqu'elles sont présentes sur les initiatives des autres associations.

De même, nous proposons d'augmenter la subvention pour Le Plus Petit Cirque du Monde qui intégrera le Centre des arts du cirque dans le courant de l'année et devra faire face à des frais de fonctionnement plus importants.

D'ores et déjà, vous avez pu noter sa très forte implication dans les activités périscolaires, scolaires, les nouveaux temps d'activité périscolaire, les TAP, le travail sur le handicap en accompagnant beaucoup d'enfants et beaucoup d'adultes porteurs de handicaps.

Vous avez vu l'ensemble de son bilan dans les fiches qui vous ont été transmises.

Une nouvelle convention d'objectifs est en cours de travail avec le PPCM, qui vous sera soumise avant l'entrée dans les nouveaux lieux, en juin.

S'agissant du COMB, nous proposons de retenir une baisse de 4 % afin de ne pas fragiliser le club qui a fait de gros efforts ces trois dernières années pour arriver à une gestion équilibrée cette année.

Je vous rappelle qu'il y a 4 000 adhérents, qu'énormément de jeunes sont pris en charge par cette association. L'Assemblée Générale aura lieu très prochainement. Évidemment, nous vous transmettrons tous les documents à l'issue de cette Assemblée Générale.

Je crois avoir fait à peu près le tour des points marquants de cette délibération.

Je précise qu'à ces aides directes s'ajoutent, comme les autres années, des aides indirectes importantes par des prêts de salles pour les activités associatives, l'aide à la communication, nous tirons pratiquement toute la communication des associations, et aussi des tarifs préférentiels pour la location des cars.

Pour finir, comme je l'ai fait à la commission, je tiens à remercier Mme CHOUPIN et ses collègues pour le travail qu'elles ont fait dans un délai resserré, qui permet de transmettre les dossiers les plus complets possible. Je les remercie également pour le travail d'accompagnement et de conseil qu'elles apportent aux associations tout au long de l'année.

Je vous remercie.

**Mme POURTAUD.** - Concernant ces subventions, nous sommes presque d'accord sur tout. Nous

avons bien compris que vous vouliez effectuer une baisse de 5 %.

Même s'il faut privilégier toujours les associations, reconnaître leur travail, etc. on peut comprendre que vous ayez choisi cette voie.

Une remarque à propos de quelque chose qui nous paraît vraiment déraisonnable, l'augmentation de 41 % pour le PPCM. On ne va pas polémiquer là-dessus, mais cela fait un effet d'optique par rapport aux Balnéolais. Je ne vais pas employer le mot choquant parce que ce ne serait pas bien mais le PPCM, avec tout l'argent qu'il a, devrait réussir à fonctionner. Il s'y passe plein de choses.

Nous annoncer une diminution de 5 % pour les associations de la ville, des associations qui ont plein d'intérêts et une hausse de 41 % pour le PPCM, excusez-nous, mais ce n'est pas raisonnable.

**Mme GARGARI.** - Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, je souhaiterais relever quelques points du rapport sur l'approbation et autorisation donnée à Mme le Maire de signer une convention d'objectifs entre la ville de Bagneux et l'association : en clair, le budget et les subventions attribuées par la municipalité aux associations de la ville. Je rappelle que, pour cette année, l'enveloppe globale dédiée aux subventions aux associations a baissé de 5 %, son montant s'élève à 789 199 €.

Concernant le COMB, la subvention passe de 396 000 € à 380 160 €, une baisse de 16 000 € correspondant à 4 % de baisse en deçà de la baisse globale mais qui se justifie par une hausse du nombre d'adhérents.

Pour l'OBS, l'office balnéolais du sport, on constate une baisse dans la subvention de la ville de 20 000 €.

Vous justifiez cette baisse par la diminution de la masse salariale.

Ce qui induit une diminution d'une présence moins importante du personnel et donc une activité moins intense.

Cette structure paraît nécessaire et, dans votre rapport sur ce budget, vous en faites même les éloges.

Cette structure qui a pour objectif « d'encourager la pratique du sport comme vecteur du vivre ensemble » pour citer ce même rapport se trouve dans les mêmes locaux que le COMB.

Il est bien entendu que l'action de l'OBS dépasse le strict cadre sportif avec l'accompagnement sur certaines questions comme la nutrition et l'alimentation. Mais pourquoi scinder deux structures comme le COMB et l'OBS alors qu'elles ont une action principale commune : promouvoir le sport ? Réunir ces deux structures et en faire une seule entité permettrait d'augmenter les activités annexes liées au sport dont s'occupe l'OBS actuellement et, en même temps, diminuerait considérablement les charges et les frais liés à l'organisation, le fonctionnement et la logistique de l'OBS.

L'ADIB va s'occuper, comme vous le précisez, exclusivement de la Maison de la justice et du droit des Blagis. Cette association qui doit plutôt être considérée dorénavant comme une institution a un rôle social important. Une baisse de sa subvention est constatée, justifiée là aussi par une baisse de la masse salariale, mais cette diminution de la masse salariale ne démontre pas une optimisation de son fonctionnement mais plutôt l'abandon à court terme de son action. Je vous demande, Madame le Maire, si les autres communes qui composent cette association comptent participer et subventionner cette structure.

Pourra-t-elle fonctionner avec une diminution de son budget ? Est-elle amenée à disparaître ?

Le Plus Petit Cirque du Monde se voit attribuer une subvention de 48 000 €. Le futur centre des arts du cirque et des cultures a déjà bénéficié de subventions conséquentes pour sa construction.

On connaît pour le moment ni les répercussions sociales ni le fonctionnement interne et budgétaire de ce nouveau centre.

Une association telle que « Potager de Bagneux » demande une subvention de 1 000 € et devrait recevoir une somme de 150 €. Je rappelle que le « Potager de Bagneux » compte 61 adhérents et, au total, 80 participants.

Si on prend en compte l'argument de Mme David qui nous explique que les subventions allouées aux associations sont dépendantes en partie du nombre d'adhérents, l'association « Potager de Bagneux » qui compte 14 fois moins d'adhérents que le Plus Petit Cirque du Monde devrait donc recevoir la somme de 45 000 divisés par 14, soit 3 214 €.

Bien sûr que l'on ne peut pas comparer le coût de fonctionnement de ces deux structures, un coût beaucoup plus conséquent pour le PPCM. Je rappelle que le PPCM compte 890 adhérents dont 270 Balnéolais. Mais la subvention dérisoire de 150 € attribuée à « Potager de Bagneux » est 346 fois moindre que celle du PPCM mais avec 14 fois moins d'adhérents seulement.

Ces deux associations ont en commun un but éducatif et la réalisation de projets avec les établissements scolaires. Je vous demande quelle est la logique pour ces deux différentes attributions ?

Il est normal, comme vous le précisiez dans ce rapport, que la priorité soit donnée aux associations œuvrant dans les domaines de l'aide sociale avec le maintien de leur subvention et que, dans le même temps, les subventions revues à la baisse pour certaines associations sont liées à leur fonctionnement coûteux et inadapté.

*(Arrivée de M. Romero Aguila à 22 h 42.)*

Mais la répartition quant au reste du budget associatif doit être partagée non seulement en considérant les frais de fonctionnement ou en considérant le nombre d'adhérents mais aussi en jugeant leur impact social ou leur éventuelle portée éducative.

Une analyse approfondie de certaines associations dans leur fonctionnement, leur gestion et leurs objectifs atteints est plus que nécessaire pour une répartition plus égale et juste de ce budget.

Avec l'actualité de ces dernières semaines et le constat qui en a été fait, ne pensez-vous pas, Madame le Maire, qu'il faudrait privilégier des associations avec des acteurs sociaux qui ont une influence constructive sur nos jeunes balnéolais ?

Merci.

**M. ZANI.** - Je ne partage pas certains avis de mes collègues, mais bon... Je vais m'en expliquer.

Je salue tout d'abord votre contractualisation sous la forme d'une convention avec les associations de tout concours monétaire supérieur à 10 000 € au lieu de 23 000 € que préconise la loi du 12 avril 2000 et son décret d'application du 6 juillet 2001.

Néanmoins, les subventions accordées à certaines associations appellent de ma part quelques observations qui, j'espère, retiendront toute votre attention et celle de mes collègues : à tout seigneur, tout honneur.

Je commence mon intervention par le COMB (Club Olympique Multisports). Multisports signifie beaucoup d'activités : 26 activités sportives affichant, comme l'a dit Mme David, près de 4 000 adhérents et dont la subvention 2015, c'est-à-dire 380 160 €, a baissé de 4 % par rapport à celle de 2014. Ceci est un simple constat servant de socle à ce qui va suivre. Si la subvention du COMB paraît justifiée et, même elle l'est, celle de l'OBS l'est moins.

Office Balnéolais du Sport : de quels sports cette association peut-elle se prévaloir en dehors des

26 disciplines pratiquées par le COMB, premier point.

Deuxième point, 25 adhérents, juste le nombre pour organiser un match de foot, une des deux équipes ne peut pas avoir trois remplaçants. 25 adhérents, c'est marqué là, je ne l'ai pas inventé.

Le nombre est en baisse d'année en année.

Une masse salariale en diminution pour 2015 et, pourtant, sa subvention 2015, c'est-à-dire un total de 93 380 € augmente de 1,98 % par rapport à celle accordée en 2014, page 176, Madame.

**Mme le MAIRE.** - Non.

**M. ZANI.** - L'effort budgétaire, oui, mais sélectif.

Si l'on juge par le fait que l'OBS est domicilié au 37 rue des Blains, même adresse que celle du COMB, on se pose légitimement la question si ce n'est pas une subvention doublette.

Petit calcul : 93 380 divisés par 25 : 3 735 par adhérent. Heureusement qu'elle n'avait pas les 4 000 ! Si elle les avait eus, quel en aurait été le montant ? !....

Je voudrais aussi évoquer le foyer des jeunes travailleurs.

Beaucoup de mérite et, pourtant, sa subvention a diminué non pas de 5 %, mais de 7,14 %.

Je termine par le centre d'information sur le droit des femmes et des familles. En page 98 du budget primitif visant les subventions municipales aux associations, il est fait état d'une proposition de 8 000 € dans le cadre de la politique de la ville. Là, il nous est demandé de voter une subvention de fonctionnement de 13 100 €, soit un plus de 5 100 €

Par rapport à la subvention de 2013 qui était de 2 900 €, la subvention de 2015 accroît de 351,72 %.

**Mme DAVID.** - Mais non !

**M. ZANI.** - On y va, page 88.

**Mme le MAIRE.** - On va vous répondre, Monsieur Zani.

**M. ZANI.** - J'ai repris les informations qui sont là.

**Mme le MAIRE.** - Il y a quelques erreurs.

**M. ZANI.** - Oui, il y en a. Je vais vous en citer une autre pour pouvoir la corriger parce que le courrier va retourner « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Ils sont situés 64 avenue Jean Jaurès et vous avez mentionné 55 avenue Jean Jaurès. Au vu de l'erreur de la numérotation, je peux comprendre qu'il y a ait eu également une erreur de chiffres en Euros.

Reprenez votre budget primitif dont tout le monde a fait l'éloge ! Il y a plein d'erreurs.

Merci.

**Mme MEKER.** - Sur le PPCM et sa comparaison avec les « Potagers de Bagneux », le PPCM est un navire qui se construit depuis longtemps au sein de notre ville. Petit à petit, il sera capable de prendre la mer, mais il restera amarré chez nous, donc tout va bien puisqu'on a, là, l'avènement d'un équipement, d'activités, d'une construction également qui est tout à l'honneur de notre ville.

Je ne pense pas que l'on puisse effectivement ramener le budget du PPCM via le ratio lié aux personnes qui ont un jardin dans le cadre des « Potagers de Bagneux ». Dans la subvention de ce jardin, le foncier est un élément à prendre en compte. Quoi qu'il en soit, il est à espérer que, dans les années à venir, le PPCM, même s'il est toujours subventionné par la ville, arrive à une époque adulte où il atteindra un équilibre financier qui lui permettra de naviguer tout en restant amarré à notre ville et que des associations comme le « potager de Bagneux » feront des émules. La ville investira aussi peut-être plus, de façon plus diffuse dans ce type d'association qui propose des

jardins partagés, ce qui sera un des éléments importants pour la ville de demain. Mais comparaison n'est pas raison.

**Mme HOURS.** - Madame le Maire, chers collègues, je voudrais intervenir sur les associations non conventionnées. Vu que les associations conventionnées ont un fonctionnement complexe, l'étude de leur cas demande vraiment de se plonger attentivement dans tous les chiffres qu'elle propose.

Les associations non conventionnées voient quasiment toutes leur budget rogné de sommes extrêmement symboliques, de 5 à 250 €, la plupart perdant 10 à 25 €.

Vous me direz, ce sont des sommes symboliques, donc on peut le faire, mais justement, à propos de symboles, les 7 associations de handicapés passent globalement de 1 950 € à 1 905 €, soit 45 €. Pour une municipalité qui a fait du soutien au handicap une de ses causes de cette nouvelle mandature, je suis extrêmement surprise.

La question est : pourquoi s'attaquer aux symboles ? Puisque ces sommes ne sont rien, pourquoi les retirer ?

Au total, les 113 associations non conventionnées perdent effectivement, comme le disait tout à l'heure Aïcha Moutaoukil, 4 430 € par rapport à 2014.

Je mets ces 4 430 € en rapport avec d'autres sommes que l'on trouve soudainement sans en avoir parlé avant. On le verra à la délibération n° 18 tout à l'heure. Personnellement, j'en fais une question de principe.

Diminuer de 45 € des subventions à un ensemble de 7 associations n'a aucun sens. Je m'abstiendrai sur le vote de la délibération n° 11.

Merci.

**M. BORLANT.** - Pour moi, le PPCM n'est pas seulement une structure normale, c'est une structure majeure pour la ville au niveau culturel. C'est une nouvelle structure que l'on va avoir, un nouveau bâtiment. Cela aura un autre impact non seulement sur la ville mais aussi sur toute la région. Je crois que la subvention est nécessaire pour son fonctionnement et son développement en tout cas en termes de communication. Je pense qu'avec la nouvelle structure qui sera inaugurée au mois de juin, le nombre d'adhérents va doubler voire même tripler, c'est évident.

Ce n'est pas seulement du cirque, il s'agit de pratiques culturelles émergentes. Au niveau de l'ouverture, il n'y a pas mieux.

**M. ROMERO AGUILA.** - Je vous prie d'excuser mon retard.

Sur le PPCM, je me sens concerné pour intervenir. Je sors un peu de mon rôle d'adjoint au Maire, mais cette structure est fortement soutenue, également par la région et en particulier par ma délégation mais d'autres aussi. Si cette association a un caractère particulier, comme cela a été dit, c'est parce qu'il y a une dimension notamment de formation. Le PPCM va être le premier acteur du cirque social en France à obtenir des modalités de qualification pour les jeunes qui passeront par lui. Ils auront une qualification, un savoir-faire reconnu au niveau national.

Dans cette structure, il y a un élément moteur - et cela doit faire partie de la réflexion que nous allons avoir au niveau de notre ville dans l'évolution qu'elle doit avoir - d'une coloration particulière, d'une singularité que nous avons et qui n'existe ni dans la région ni en France.

La région a aidé le PPCM dans le cadre d'échanges avec la ville d'Antananarivo, avec la ville de Santiago du Chili. Ce sont des structures qui réalisent des échanges majeurs pour notre ville. Des jeunes vont dans ces territoires et des jeunes de ces territoires viennent nous voir.

Je crois que c'est un élément de rayonnement de la ville très important qui permet un



désenclavement car une partie de notre savoir-faire est liée aux questions urbaines. C'est un cirque social qui permet la réinsertion mais aussi la formation à travers les arts circassiens, des arts populaires qui permettent à l'ensemble de la jeunesse de s'y intéresser et, au-delà de la jeunesse, à ceux qui sont d'autres générations.

C'est quelque chose que j'ai soutenu avant même d'être élu à Bagneux parce que je pense que c'est une chance pour la Région d'avoir ce genre de structure qui rayonne à travers le monde. Ce ne sont pas des mots, c'est une réalité qui est, je crois, une des richesses de la ville sur laquelle il faut réfléchir.

**M. BESSON.** - La soirée va être consacrée à la défense du PPCM, mais cela me paraît tout à fait justifié surtout depuis le temps que, assez systématiquement, chaque fois qu'il y a eu une délibération ou une évocation du PPCM dans cette enceinte, l'on entend soit des inquiétudes, soit des avis pouvant être contestés.

Je te suivrai Roberto. Je suis parti en déplacement avec une équipe du PPCM l'année dernière. Cela m'a permis de me rendre compte de l'impact et du rayonnement qu'ils avaient non seulement au niveau européen, mais effectivement sur le plan international : Madagascar, le Chili et, bien sûr, l'arc Caribéen puisque c'était, dans ce contexte, que l'on se déplaçait en commun.

En Guadeloupe, tant à travers des rencontres institutionnelles qu'en assistant à un spectacle coproduit avec une association guadeloupéenne, j'ai pu constater le niveau d'engagement artistique mais aussi social que porte et prône le PPCM. Il est largement reconnu et financé aux différents échelons territoriaux. Cela a été dit. Il a été soutenu par Aurélie Filippetti. Je pense que l'on a une demande de rencontre prochaine avec Fleur Pellerin. C'est aussi un ambassadeur original et représentatif des valeurs que souhaite affirmer notre ville.

Sur le plan local, c'est une association dynamique et pétillante qui se développe et se rend utile de multiples manières. Fortement impliquée dans la politique de la ville, elle intervient dans nos quartiers, nos écoles, nos collèges et lycées, nos centres de loisirs, nos dispositifs de réussite éducative, nos différentes structures scolaires spécialisées mais aussi, vous avez pu le remarquer, dans toutes nos manifestations et événements. Elle apporte à notre jeunesse des alternatives d'expression positive et valorisante et, en particulier le travail en collectif et la promotion du dialogue interculturel, ce qui au vu du contexte actuel ne peut être que salué. Je citerai d'ailleurs un engagement extrait de sa plaquette : *« utilisé le langage du cirque en tant qu'outil pour combattre toute forme de racisme et de discrimination »*

Je ne pourrais d'ailleurs que vous inviter à visiter son site pour mieux appréhender l'action du PPCM.

Le PPCM souhaite, de plus, développer des actions avec les villes jumelées à la nôtre, ce qui participera à la redynamisation que je souhaite pour nos jumelages.

Le Centre des Arts du Cirque et des Cultures Émergentes est un projet phare pour l'image et le rayonnement de la ville.

Cela a amené l'émergence d'un bâtiment dont l'architecture marque et valorise le quartier, mais aussi notre paysage urbain.

Le PPCM est un animateur infatigable de la vie associative locale, promoteur de l'éducation populaire et de l'action sociale, résolument engagé dans des démarches de développement durable et d'économie sociale et solidaire. Je me demande ce qu'on peut lui demander de plus.

À vrai dire, je considère que le budget que consacre la ville au développement du PPCM ne devrait pas être considéré comme une subvention mais comme un investissement tant pour l'avenir de notre jeunesse que pour l'image de notre ville.

**Mme MOUTAOUKIL.** - Par rapport à l'intervention de tout à l'heure sur le budget, comme l'a précisé Françoise Hours, je parlais d'une économie de 4 430 € sur les associations non conventionnées.

Merci.

**Mme le MAIRE.** - Quelques mots avant de repasser la parole à Bernadette David.

Afin que tout le monde comprenne ce qui se passe, ce qu'a évoqué Mme Gargari, l'ADIB (Association de Développement Intercommunal des Blagis) regroupe les communes de Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine et Sceaux. Cette association existe depuis très longtemps. Elle gère le contrat de ville intercommunal puisque les quatre villes avaient des quartiers en politique de la ville.

La nouveauté réside dans le fait que, depuis la réforme de la politique de la ville, les trois autres villes sont sorties du dispositif de la politique de la ville.

Nous sommes dans une situation particulière puisque Bagneux est la seule commune à être bénéficiaire de la politique de la ville.

Dans ce cadre, l'ADIB qui avait deux fonctions, qui gère le contrat urbain de cohésion sociale intercommunale et la maison de la justice et du droit, est amputée d'une partie de ses fonctions.

Il n'y a plus de contrat urbain de cohésion sociale intercommunale puisque pour 3 des 4 villes, c'est terminé. D'ailleurs, la chef de projets, Sarah Boratav, a été licenciée. On finançait une salariée à temps plein. Les 3 autres communes n'ayant plus de financement, son poste ne pouvait plus être financé.

C'est moi qui, avec les autres collègues, ai procédé à l'entretien de licenciement et qui ai licencié cette personne dont nous étions très satisfaites. Cela a aussi des conséquences comme celle-ci. L'ADIB existe toujours mais on ne gère plus que la Maison de la justice et du droit.

2 des 4 villes, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine, nous ont écrit -le Président actuel est Philippe Laurent, le Maire de Sceaux- pour signifier qu'elles sortaient de l'association au 31 décembre 2015. À partir du moment où ils écrivent, il y a un an de délai. Elles ne peuvent pas sortir tout de suite.

On a eu une réunion des 4 Maires la semaine dernière.

Les financements de 2015 de la Maison de la justice et du droit - c'est une clef de répartition, chacune des villes verse une subvention - vont être grosso modo sanctuarisés. Je passe les détails sur les 1 000 ou 2 000 € qu'il a fallu négocier en plus et en moins, etc.

Pour 2015, ce sera financé et la ville de Bagneux a repris en gestion, puisque la personne a été licenciée, l'appui administratif à la Maison de la justice et du droit qui emploie 2 salariés, une à temps plein et une en emploi aidé, actuellement installées dans des locaux loués. Il faut établir les fiches de paye. Hier, il n'y avait pas de chauffage. Avant-hier, il y avait une fuite d'eau... j'exagère, ceci pour dire que tous les mois, il se passe quelque chose, il faut s'en occuper.

La personne qui s'occupe de la réussite éducative chez nous a pris en charge, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le soutien à la maison de la justice et du droit.

Maintenant, nous avons un peu moins d'un an pour construire une solution pérenne pour que la Maison de la justice et du droit de Bagneux ne disparaisse pas. C'est un vrai enjeu. Les communes qui ne bénéficient plus de crédit politique de la ville disent clairement : l'État nous coupe les crédits, on ne voit pas pourquoi on continuerait de payer la Maison de la justice et du droit à sa place alors que c'est clairement une compétence qui n'est pas celle des communes.

En même temps, nous sommes très attachés à essayer de faire perdurer ce dispositif. La Maison de la justice et du droit accueille à peu près 4 000 personnes par an. C'est extrêmement important. D'ailleurs, on ne reçoit pas que des gens des 4 villes : on n'a pas le droit.

On va interpeller les 4 Maires ainsi que M. le Préfet pour lui demander qu'il nous aide à construire une solution Sud des Hauts-de-Seine.

Nous nous rapprocherons aussi de Châtenay-Malabry qui a une Maison de la justice et du droit qui est complètement mono-communale.

Voilà les éléments importants que je souhaitais vous communiquer car nous sommes dans une situation un peu précaire. J'espère que l'on va réussir à sauver l'affaire, si je puis m'exprimer ainsi.

Je ne reviens pas sur le PPCM puisque les collègues, Roberto Romero Aguila et Jean-Marc Besson, ont complètement dit ce que je pensais. Un équipement va voir le jour, il faut le soutenir.

Le budget du PPCM est d'environ 1 M€. C'est beaucoup des appels à projets auxquels ils répondent. Il faut pouvoir stabiliser un socle de financements publics qui ne devraient pas être que communaux, ils devraient être aussi départementaux, DRAC, pour avoir un socle de subventions minimal comme l'ont tous les équipements culturels en France.

Même s'il est associatif, le type de fonctionnement est identique. De nombreux théâtres sont gérés par des associations aujourd'hui, même si le type d'associations n'est pas le même. Il y a toujours des financements pérennes qui assurent une stabilité de l'association qui lui permet de travailler les réponses aux appels à projets.

Sur la question du handicap, j'ai trouvé Françoise un peu dure avec nous. Je souhaite juste faire remarquer aux collègues, parce que je ne sais pas si tout le monde a fait attention, que les subventions versées aux associations qui ont un lien direct avec la commune, qui interviennent sur la commune n'ont absolument pas baissé.

C'est le cas de l'association des parents et amis des Marronniers. Ce n'est pas parce qu'on les aime plus que les autres, c'est la maison pour adultes autistes de Bagneux. On ne les a pas laissés. L'APEI Sud 92 gère le CAT Jean Caurant installé à Bagneux.

L'association des paralysés de France intervient dans les centres de loisirs notamment avec les jeunes sur des initiatives avec nous. Elle intervient tous les ans à la fête des associations.

Roule ta bosse à qui on prête le théâtre, etc. est une association qui fait du théâtre avec les jeunes handicapés.

Nous n'avons absolument pas baissé les subventions des associations locales.

L'ANI 92 est une association départementale, elle n'a pas de lien direct avec la commune.

Nous avons essayé de ne pas baisser du tout les subventions à celles installées sur le territoire et que l'on aide plutôt pas mal. Pour le coup, nous sommes même plutôt facilitateurs dans le prêt de salles et tout ce que l'on veut gratuitement.

Ce sont plutôt les autres que l'on a baissées parce que l'on diminuait légèrement celle de l'ensemble des associations. C'est vrai que c'est symbolique, mais notre subvention est symbolique pour elles. Ces associations sont subventionnées nationalement et pas simplement avec le budget communal.

**Mme DAVID.** - Sur le handicap, je rajouterai un chiffre, nous subventionnons l'AMI dont Françoise Hours a souligné la baisse de subvention de 5 % qui correspond à 20 €.

Le Conseil général, qui a plus d'argent que nous, qui en a beaucoup plus pour tout le département, donne 700 € à l'AMI.

Notre ville est de 39 000 habitants, elle donne 380 €. Le Conseil général donne 1 600 €. Nous

n'avons pas à rougir sur travail que nous faisons sur le handicap d'autant qu'au niveau des écoles et de l'accueil périscolaire, nous faisons aussi beaucoup.

Je ne reviens pas sur le PPCM, on l'a suffisamment abordé.

Je commencerai par le CIDFF, le montant n'a pas augmenté dans des proportions phénoménales. Cette association travaillait déjà pour la ville notamment dans les centres socioculturels à la MJD. Elle fait aussi un travail d'accompagnement et de formation auprès des employés communaux sur les violences faites aux femmes.

La différence par rapport aux années précédentes est que l'association était payée en prestations. Il n'y a pas de changement sur le montant. Elle assure toujours ses permanences. Seul le moyen de financement a changé. Elle est maintenant subventionnée.

Il y a 23 adhérents à l'OBS. Ce ne sont pas des gens qui font du sport, enfin, ils peuvent en faire en étant adhérents à d'autres structures, mais ce n'est absolument pas le but de cette association. Vous avez dû voir que son but était d'encourager et de soutenir toute initiative développant la pratique des sports pour toutes et tous. Il travaille beaucoup avec l'atelier santé ville sur la nutrition, la prévention de l'obésité. Il accompagne les enfants en difficulté de surpoids à aller faire du sport, à voir une diététicienne. Il accompagne également les familles. Ce n'est pas en nombre d'adhérents que cela se compte.

Il est aussi porteur de la gestion du centre médico-sportif qui est une grosse structure. C'est pour cela qu'il a besoin d'un gros budget : un médecin vient faire des vacances.

Concernant la baisse de leur masse salariale, effectivement, jusqu'à présent, ils employaient deux salariés. Ils ont revu le fonctionnement de l'association : il y aura une salariée à temps plein et une autre à temps plein également mais pendant les 4/5 mois où le centre médico sportif fonctionne à plein, c'est-à-dire à la rentrée, pour assurer toutes les visites médicales des sportifs de la ville de Bagneux.

Sur le regroupement OBS/COMB... oui pourquoi pas, j'y serais plutôt favorable, mais vous savez, Madame Gargari, les associations sont indépendantes. Ce n'est pas la municipalité qui décrète de rassembler ou non des associations. C'est la vie associative. Il est très bien que ce soit indépendant de tout pouvoir.

D'ailleurs, les subventions du Conseil général, de l'État et de la région contrarient un peu cette liberté de vie associative puisque l'on demande, pour bénéficier de subventions, d'appels à projets. On force les associations à aller dans le sens où l'on veut pour les subventionner ou pas. Nous n'en sommes pas là pour l'instant.

Sur le « potager de Bagneux », contrairement aux autres institutions qui subventionnent, par exemple le Conseil général, la première subvention, c'est toujours 0. Il n'y a aucune subvention pour la première année de demande de subvention.

**Mme POURTAUD.** - Il faut que cela change.

**Mme DAVID.** - Oui. Je le souhaite aussi.

On connaît les investissements des « potagers de Bagneux ». On les subventionne à hauteur de 150 €, ce qui leur permet d'acheter des graines. La subvention n'est pas énorme, mais elle est réelle.

**Mme le MAIRE.** - Nous allons passer aux votes.

Un certain nombre d'élus dont j'annoncerai le nom ne participeront pas aux votes puisqu'ils sont au Bureau ou au Conseil d'administration de ces associations.

**03 - LE COMB (CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX) POUR L'ATTRIBUTION D'UNE**

**SUBVENTION DE 380 160 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**04 - LE CASC (COMITE D'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE DES PERSONNELS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS COMMUNAUX DE BAGNEUX) POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 130 000 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**05 - L'OBS (OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT) POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 93 380 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE :**

**➤ AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE**

**➤ AVIS DEFAVORABLES = UDI - NON INSCRIT**

**➤ ABSTENTIONS = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN ET LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS**

**➤ NPPV = M. CALICE ET MME AMIABLE**

**06 - L'ADIB (ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DES BLAGIS) POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 16 299 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE, M. DIMBAGA, M. KONE, MME GARGARI ET MME AMIABLE NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

**07 - L'ASSOCIATION REGIE DE QUARTIER DE BAGNEUX POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE, MME CHAMI, M. KONE ET M. PINARD NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

**08 - LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 48 000 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE :**

**➤ AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE ET UDI - NON INSCRIT**

**➤ AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN ET LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS**

**09 - L'ASSOCIATION DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS VICTOR HUGO POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 13 000 €**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE, M. BORLANT ET M. MOUTAOUKI NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

**10 - LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) DES HAUTS-DE-SEINE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 13 100 €**

Mme le MAIRE. - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**SUBVENTIONS MUNICIPALES HORS CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

**11 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES HORS CONVENTIONS D'OBJECTIFS POUR 2015**

Mme le MAIRE. - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 9 ABSTENTIONS (MME MOUTAOUKIL, M. TUDER, M. REYNAUD, MME HOUR, MME DARD, M. KONE, M. MARTIN, MME ADELAÏDE ET MME GARGARI)**

*N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE MME AMIABLE ET M. BESSON POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET LE COMITE DE JUMELAGE, MME AMIABLE, MME HOURS ET MME RONDEPIERRE POUR ESPERANCE HAUTS-DE-SEINE, M. PINARD POUR LES POTAGERS DE BAGNEUX ET M. DIMBAGA POUR BAGNEUX FUTSAL PARCE QU'IL EST PRESIDENT HONORAIRE.*

**DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE AU PROFIT DE LA SEMABA POUR LE REAMENAGEMENT DU PRET DE 9 000 000 EUROS CONTRACTE AUPRES D'ARKEA, DESTINE A FINANCIER L'ACQUISITION DES EMPRISES FONCIERES NECESSAIRES AU PROJET DE BUREAUX DANS LA ZAC VICTOR HUGO (LOT 1)**

**12 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE PRET ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LE SIGNER**

Mme le MAIRE. - Ce prêt a été garanti par la ville en 2010. Il a fait l'objet d'un réaménagement au Conseil municipal de janvier 2014. C'est dans le cadre de la Z.A.C. pour le programme d'un immeuble de bureaux avec HRO, compte tenu des décalages dans le temps, que la ville garantit un prolongement de ce prêt jusqu'en avril 2017 dans les mêmes conditions.

Avez-vous des remarques ?....

*(Aucune.)*

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE :**

➤ **AVIS FAVORABLES = LES GROUPES DE LA MAJORITE MUNICIPALE**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN, LE GROUPE BAGNEUX POUR NOS ENFANTS, UDI -NON INSCRIT**

<b>INTERCOMMUNALITE</b>
-------------------------

**RAPPORT CLECT**

**13 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)**

Mme le MAIRE. - Les EPCI, nos agglomérations et les communes membres ont l'obligation de créer une commission locale d'évaluation des transferts de charges. Cette commission a pour mission principale d'évaluer régulièrement les transferts de charges des communes vers les communautés d'agglomération et, pour les communes, les conventions de mise à disposition de

moyens de personnel ou de service correspondantes.

C'est dans ce cadre qu'il vous est proposé de voter le rapport de la CLECT du 15 décembre dernier, présenté au conseil communautaire le 18 décembre.

Le but de cette commission était de diminuer très sensiblement les conventions de prestations de services entre les villes et l'agglomération pour augmenter le montant des attributions de compensation qui, dans la version précédente de la loi métropole, étaient sanctuarisées.

Je ne suis pas en capacité aujourd'hui de vous dire ce que cela va donner puisque la loi est toujours en débat au Sénat.

Cependant, il a semblé que, pour l'agglomération, c'était un signe de bonne gestion que de redéfinir maintenant le niveau des attributions de compensation et des conventions pour l'avenir, c'est-à-dire à partir de 2016, date de mise en œuvre de la loi métropole.

La commission du 18 décembre a été une commission technique qui est évidemment importante. Pour Bagneux, elle se traduit par 350 000 € de plus en attributions de compensation, mais vous aurez compris que cette opération est neutre dans le budget 2015 car on diminue d'autant les prestations correspondantes. La loi permet d'inscrire ce niveau comme référence pour 2016 et au-delà.

Cette CLECT a été faite dans l'objet du passage à la métropole.

C'est un exercice auquel vont se livrer toutes les communautés d'agglomération cette année avant le 31 décembre.

Il n'y a pas de dépense supplémentaire.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

<b>AMENAGEMENT URBAIN</b>
---------------------------

**ZAC DU MOULIN BLANCHARD**

**14 - REGULARISATIONS FONCIERES ENTRE LA VILLE DE BAGNEUX ET LA SEMABA 9-25 RUE LEDRU ROLLIN**

**Mme le MAIRE.** - Estimez-vous nécessaire d'y revenir ?

*(Non)*

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**ZAC VICTOR HUGO**

**15 - ACQUISITION DES LOCAUX SITUES 119 RUE DE VERDUN AUPRES DE L'EPF 92**

**Mme le MAIRE.** - Nous rachetons des locaux au 119 rue de Verdun à l'EPF qui les avait achetés dans le cadre de la ZAC Victor Hugo. Le rapport du commissaire enquêteur avait noté que cette parcelle devait être sortie de la ZAC Victor Hugo. Nous rachetons ce bien au prix des Domaines avec une marge de négociation de 10 %. Il y a un contact avec quelqu'un qui pourrait être intéressé pour racheter.

**M. ROUSSEAU.** - Nous nous abstenons justement parce qu'il n'y a pas de projet au vu de la situation. Si nous avons un peu plus d'informations et si le projet avait été plus éclairé, nous aurions évidemment pris position. C'est juste pour cette raison.

**Mme le MAIRE.** - On est obligé de le racheter puisque la dernière convention que l'on a passée avec l'EPF prévoit qu'il n'a plus à garder ce bien.

Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS ABSTENTION DU GROUPE D'OPPOSITION BAGNEUX DEMAIN**

### ILOT GARE

#### **16 - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ENTRE LA VILLE ET LA RATP PORTANT SUR LES PARCELLES CADASTREES P8, P12, P13 ET P14**

**Mme le MAIRE.** - Je pense qu'il n'y a pas débat ?

(Non)

Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### PROJET D'AMENAGEMENT DES MATHURINS

#### **17/APPROBATION DES MODALITES DE LA CONCERTATION ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS**

**Mme le MAIRE.** - Il s'agit d'une délibération importante.

Nous proposons d'utiliser la déclaration de projet comme outil, comme je l'avais évoqué à la réunion publique que nous avons tenue au mois de novembre à la salle des fêtes, et de définir ainsi les modalités de la concertation sur ce projet.

J'en profite pour vous rappeler que, le 12 février, il y aura les ateliers du PLU à la suite de la réunion de novembre, à 19 heures. Un des ateliers sera consacré à l'avenir du site des Mathurins. Une autre réunion publique se tiendra au mois de mars uniquement sur le site des Mathurins.

Avez-vous des questions ou des remarques ?

**Mme MEKER.** - J'ai une remarque à émettre. Vous verrez en lisant la délibération que cette déclaration de projet d'utilité publique entraîne une concertation du public. Ceci juste pour dire que c'est un élément très positif et très important.

**Mme le MAIRE.** - Tout à fait.

Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE BAGNEUX

#### **18 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE RECHERCHE SUR LES CONDITIONS D'ELABORATION D'UN SCHEMA TERRITORIAL DES EQUIPEMENTS PUBLICS ENTRE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS ET LA VILLE DE BAGNEUX ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - Ils sont 8 jeunes à venir travailler sur la ville de Bagneux.

**Mme HOURS.** - Je ne peux pas m'empêcher de penser heureusement que l'on n'a pas attendu Sciences Po pour faire des écoles et des équipements publics dans Bagneux parce que cela nous serait revenu très cher.

31 000 € pour une équipe de 8 personnes, cela me semble beaucoup pour une question qui a déjà été beaucoup étudiée.



Certes, nous sommes obligés de réviser le PLU. Nous avons d'ailleurs voté ce programme de révision au mois de juin, mais au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le PLU passe sous la compétence du Conseil de territoire si l'on en croit les derniers développements au Sénat qui sont récents.

D'autres études seront forcément menées en coordination avec les autres communes du territoire.

Là, on a l'impression d'un puissant fonds donné à des études dont on sait pertinemment que l'on ne retiendra pas une bonne partie de ce qu'elles nous préconiseront.

Je suis désolée, mais en cohérence avec ce que j'ai dit tout à l'heure sur le budget des associations, je pense que 26 000 € pour cette étude auraient été largement suffisants.

Je m'abstiendrai.

On aurait pu trouver de quoi combler les 4 430 € qui manquaient pour les associations non-conventionnées.

**Mme BOUDJENAH.** - On peut effectivement s'interroger sur la somme. Cela ne me pose aucun problème.

Nous sommes sollicités par nombre d'universités, d'écoles et de centres de recherche. Nous n'acceptons pas toutes les propositions.

J'ai envie de trouver intéressant et de valoriser le fait que la ville, avec ses projets de développement, son positionnement dans la métropole, l'arrivée des métros, le site des Mathurins, etc., est attractive aussi pour des travaux de recherche de jeunes professionnels qui, pourquoi pas, viendraient travailler sur le territoire. Il est déjà arrivé que des stagiaires intègrent ensuite des collectivités, soit la nôtre soit celles du territoire.

Je ne vais pas revenir sur ce que l'on a pu dire en tout début de séance sur le soutien à l'éducation, à la recherche, etc. Je trouve que c'est aussi une façon pour la ville d'avoir un retour sur ce qu'elle est en train de faire, ce qu'elle est en train d'imaginer à travers son PLU et de bénéficier à cette occasion d'un travail de qualité professionnelle. C'est encadré par un professionnel reconnu, M. Yvin, je crois, de Sciences Po Urba, une filière très qualifiée dans le domaine de l'urbanisme, qui porte un regard professionnel et prend du recul par rapport à nous, que l'on soit élu ou service administratif, à travailler sur ces questions. Nous avons plus la tête dans le sac et avec une connaissance trop prise dans l'histoire de la ville, je trouve que c'est toujours bon à prendre.

J'entends ce qui est dit sur la somme. On peut en effet la discuter. C'est le cadre que Sciences Po Urba propose pour le suivi de cette étude. Ce n'est pas une petite étude qui sera menée en 15 jours. C'est une étude de fond.

Ils ont d'ailleurs commencé parce qu'ils étaient présents à la ballade urbaine avec les habitants le samedi 17 janvier. Ils étaient présents au premier COPIIL du PLU que l'on a tenu cette semaine. Ils vont s'investir d'une manière très intéressante.

**Mme le MAIRE.** - Je vous propose de passer au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 6 ABSTENTIONS (MME HOURS, MME POURTAUD, M. ROUSSEAU M. MARTIN, MME ADELAÏDE, MME GARGARI)**

#### COMMUNICATION

**MARCHE LOCATION ET MAINTENANCE D'UN PHOTOCOPIEUR COULEUR ET D'UN PHOTOCOPIEUR NOIR ET BLANC POUR LE SECTEUR REPROGRAPHIE DU SERVICE COMMUNICATION**

**19 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHE CORRESPONDANT**

**Mme le MAIRE.** - Je vous propose de passer au vote.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**SERVICES TECHNIQUES**

**MARCHE ECLAIRAGE DES STADES ET ECLAIRAGE EXTERIEUR DES BATIMENTS COMMUNAUX**

**20 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHE CORRESPONDANT**

**Mme le MAIRE.** - Je vous propose de passer au vote.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**MARCHE FOURNITURE DE MAGASIN DU CTM (10 LOTS)**

**21 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LES MARCHES CORRESPONDANTS**

**Mme le MAIRE.** - Dix entreprises différentes ont eu le marché.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**MARCHE CONSTRUCTION DU TERRAIN MULTI-SPORTS NORD (SITE DEBUSSY) - 3 LOTS**

**22 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LES MARCHES CORRESPONDANTS**

**Mme le MAIRE.** - Il y a trois lots.

La commission a lieu en février.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**M. ZANI.** - J'aurais voulu avoir une petite explication sur ce rapport. Il a été décidé de recréer un nouveau terrain de futsal sur le quartier nord dont le coût sera supporté par la RATP réparti en 3 lots pour un montant de 272 000 €, etc.

Pour la réalisation des travaux, donc supportés par la RATP. Vous nous dites que la municipalité va lancer prochainement une consultation des entreprises et les offres de celles-ci seront examinées par la commission des appels d'offres qui attribuera le marché aux offres les mieux-disantes, ce qui confirme les dispositions de l'article 2 du rapport de la présentation en ces termes : « *dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget 2015 prévu à cet effet au chapitre 23 - Nature 2313* ». ».

Pardonnez mon ignorance, mais si la RATP prend en charge le coût des travaux, pourquoi ces dépenses se retrouveraient-elles imputées sur notre budget municipal ?

**Mme le MAIRE.** - C'est nous qui faisons les travaux et la RATP nous rembourse. À un moment donné, on votera la recette en Conseil municipal.

**M. ZANI.** - Le remboursement va rentrer en recette ?

**Mme le MAIRE.** - Tout à fait.

**Mme DREYER-GARDE.** - Cela a été passé au conseil municipal du 23 septembre.

**Mme BOUDJENAH.** - Dont vous parliez tout à l'heure !

*Rires...*

**Mme le MAIRE.** - Nous avons déjà délibéré en fait.

**PRESTATIONS DE VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES, CONTROLE TECHNIQUE, COORDINATION SPS ET COORDINATION SSI (4 LOTS)**

**23 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SIGNER LES MARCHES CORRESPONDANTS**

**Mme le MAIRE.** - Cela va passer à une prochaine CAO.

Nous passons au vote.

**⇒ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**SUBVENTIONS**

**24 - AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE DEPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE (SENATRICE) POUR LA RELOCALISATION DU CENTRE DE LOISIRS ET POUR LA MODIFICATION DES LOCAUX POUR L'ECOLE MARCEL CACHIN : CREATION DE DEUX CLASSES MATERNELLES ET D'UN DORTOIR**

**Mme le MAIRE.** - On vous propose de bouger la délibération car on l'avait fléchée sur une opération insuffisamment élevée. Il y a une quote-part. Cela ne doit pas dépasser un certain montant. On propose de la flécher sur la création des deux classes maternelles à l'école Marcel Cachin que l'on doit faire cet été.

Nous passons au vote.

**⇒ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS DU CIRQUE ET DES CULTURES EMERGENTES DE BAGNEUX**

**25/ANNULATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 321610**

**Mme le MAIRE.** - Il s'agit d'une délibération technique suite à une remarque du contrôle de légalité. Cela ne change rien à ce que l'on avait dit, mais puisqu'une des lignes ou un des avenants augmentait de manière importante, ils nous ont dit qu'il fallait délibérer à nouveau, mais cela ne change pas du tout le montant.

Nous passons au vote.

**⇒ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**CONVENTION D'HABILITATION DANS LE CADRE DU PARTENARIAT CERTIFICATS D'ÉCONOMIES SIGEIF - SIPPAREC**

**26/AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION D'HABILITATION DANS LE CADRE DU PARTENARIAT CERTIFICATS D'ECONOMIES SIGEIF-SIPPAREC POUR LA TROISIEME PERIODE 2015-2017**

**Mme le MAIRE.** - Avez-vous des questions ?...

*(Aucune.)*

Nous passons au vote.

**⇒ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

<b>TARIFS</b>
---------------

**MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT**

**CONTRAT D'EXPLOITATION DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT**

**27 - REVALORISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE ET DE LA REDEVANCE, DE LA REDEVANCE DE STATIONNEMENT ET DE LA REDEVANCE D'ANIMATION**

**Mme le MAIRE.** - Cette augmentation a été validée en commission des marchés.

<b>HABITAT</b>
----------------

**28 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SOS FEMMES ALTERNATIVE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE OUVRANT UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - Il s'agit de réserver deux appartements sur la ville pour cette association.

Y a-t-il des questions ?....

*(Aucune.)*

Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**29 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SOLIDARITE PREVENTION EXPULSION (ASPE) POUR LE RENOUELEMENT DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS BALNEOLAIS DE LOGEMENT SOCIAL POUVANT RECOURIR AU DISPOSITIF DE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO) ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - Cette association instruit les dossiers DALO. Il s'agit d'un renouvellement de convention. Nous travaillons déjà avec eux. Ils se sont installés à Bagneux en 2013.

Des remarques ?....

*(Aucune.)*

Nous passons au vote.

**☞ VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**30 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION DU CONTINGENT PREFECTORAL « MALLOGES » ET LES ANNEXES AFFERENTES A PASSER AVEC LA PREFECTURE ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - C'est issu de bon nombre de discussions. On essaye d'expliquer à la Préfecture que l'on ne peut pas mettre dans notre ville toutes les personnes en situation difficile (DALO, Plan Départemental d'Aide au Logement des Personnes Défavorisées, etc.). Il faut que tout le monde participe à l'effort dans ce département, ce qui est loin d'être le cas. On a annexé une liste d'adresses dont il nous semble que, pour des questions d'enjeux de mixité, il faut être attentif à ne pas aggraver la situation en attribuant des logements à des familles en précarité.

Avez-vous des questions ?....

*(Aucune.)*

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS**

**31/AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

**Mme le MAIRE.** - Nous sommes un peu sur du transitoire car on va aborder les nouveaux contrats de ville qui ne sont pas encore élaborés. Là, nous sommes plutôt dans la reconduction de ce qui existait, avant de travailler sur un nouveau contrat de ville.

De questions ?....

(Aucune.)

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**ÉDUCATION**

**32 - APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES RELATIF AUX FORMALITES ADMINISTRATIVES**

**33 - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE APPLICABLE AUX CAS D'ABSENCES OUVRANT DROIT A DEDUCTION**

**Mme le MAIRE.** - Cela va nous permettre de nous adapter notamment en cas d'absences pour pouvoir procéder aux réductions de tarifs que l'on avait annoncées.

Vous avez les déductions selon les quotients par jour pour permettre de rembourser les familles en cas d'absences.

Nous passons aux votes.

⇒ **VOTE SUR LA DELIBERATION N° 32 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

⇒ **VOTE SUR LA DELIBERATION N° 33 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**34 - APPROBATION DE LA CONVENTION A PASSER AVEC LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE REPRESENTE PAR MONSIEUR LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES DANS LE CADRE DES REPAS SERVIS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES AUX PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - Pas de souci ?....

(Non)

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**ASSURANCES**

**MARCHE D'ASSURANCES DOMMAGE AUX BIENS**

**35 - ACCEPTATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE N° 321701 « DOMMAGE AUX BIENS » ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LE SIGNER**

**Mme le MAIRE.** - Avez-vous des questions ?....

(Aucune.)

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

<b>PERSONNEL</b>
------------------

**3 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2<sup>EME</sup> CLASSE POUR LA DIRECTION DE LA POPULATION**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**37 - CREATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>EME</sup> CLASSE ASSURANT LES FONCTIONS D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE POUR LA POLICE MUNICIPALE**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**38 - CREATION D'UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE POUR LA DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**39 - CREATION D'UN EMPLOI DE GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE POUR LA DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS – POLICE MUNICIPALE**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**40 - CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR POUR LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**41 - CREATION D'UN EMPLOI D'ATTACHE – CHARGE DE L'OPTIMISATION DES RECETTES ET DU CONTROLE DE GESTION POUR LA DIRECTION DES FINANCES**

**Mme le MAIRE.** - Cela remplace un poste existant.

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**42 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE POUR LA DEPE - SERVICE ESPACES VERTS**

**Mme le MAIRE.** - Deux jardiniers ont réussi leur concours. Ils sont lauréats.

Nous passons au vote.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**43 - CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE POUR LA DEPE - SERVICE ESPACES VERTS**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**44 - CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE POUR LA DIRECTION DE L'EDUCATION - SECTEUR PETITE ENFANCE**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**45 - CREATION D'HEURES HEBDOMADAIRES SUPPLEMENTAIRES DE MEDECINE GENERALE POUR LES STRUCTURES DE PETITE ENFANCE**

**Mme le MAIRE.** - Nous passons au vote.

➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**46 - CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR REpondre A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE OU SAISONNIER D'ACTIVITE DE DIVERS SERVICES MUNICIPAUX EN 2015**

**Mme le MAIRE.** - Il s'agit, comme l'on fait tous les ans, de recruter des emplois non-permanents, des emplois saisonniers chaque fois qu'il y a des besoins. Il y a toute une liste pour nous permettre de faire des recrutements en cours d'année quand il y a des soucis.

➤ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**Mme le MAIRE.** - Nous en avons fini avec le Conseil municipal.

Compte tenu de la période électorale, le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 13 avril.

*(La séance est levée à 23 h 45.)*